

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 20 janvier 2016 - 10 rabie al thani 1436 - N° 1199 - 3^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ www.dknews-dz.com

La présidente de la République de Malte, M^{me} Marie Louise Coleiro Preca, en visite d'Etat en Algérie

P. 24



PAIX ET RÉCONCILIATION AU MALI : Les membres du Comité de suivi de l'Accord se félicitent des progrès enregistrés

P.P
14-15

L'Afrique du Sud salue le rôle de l'Algérie dans l'instauration de la paix et de la sécurité au Sahel

IL A ÉTÉ OPÉRÉ HIER PAR M. ABDELMADJID TEBBOUNE

Large mouvement dans les directions du secteur de l'Habitat

► 30 promotions, 30 mutations et 15 fins de fonctions

Le ministre de l'Habitat et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune a procédé à un large mouvement au niveau des directions du secteur comportant 30 promotions, 30 mutations et 15 fins de fonctions sur la base du bilan annuel du secteur dans les différentes wilayas du pays, a indiqué hier un communiqué du ministère. Il s'agit de 30 promotions aux postes de directeurs dont 13 au niveau des directions de l'urbanisme, du bâtiment et d'architecture, 7 au niveau des offices de promotion et de gestion immobilière (OPGI) et 10 autres au niveau des directions des équipements publics. Neuf femmes ont été concernées par ces promotions reflétant l'importance accordée par le ministère aux compétences féminines du secteur", a ajouté la même source.

P. 3



M MOHAMED ALIOU, SG DE L'UNPA, INVITÉ HIER DU FORUM DE DK NEWS

La sécurité alimentaire, objectif prioritaire

P. 6-7



EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES : Les dispositifs publics non touchés par la crise

SELON L'ONS Hausse du taux d'inflation à 4,8% en 2015

P. 3

P. 8

SANTÉ

AUTISME

Un marqueur pour le repérer dès 2 ans

Pages 12-13

BOUIRA

La neige draine un grand nombre de visiteurs à Tikjda



HANDBALL

CAN-2016 (MESSIEURS)
DU 21 AU 30 JANVIER AU CAIRE

Tunisie-Algérie-Egypte, tiercé gagnant en 15 éditions

P. 21

MDN

Un pistolet mitrailleur, un fusil et un lot de munitions récupérés à Tamanrasset

P. 3

Météo



LES 25 ET 26 JANVIER À ORAN Séminaire international sur la prise en charge de l'obésité morbide



Un séminaire international sur «La prise en charge de l'obésité morbide» se tiendra à l'Établissement hospitalier universitaire (EHU) «ter-Novembre» d'Oran du 25 au 26 janvier, avec la participation de 200 spécialistes. Les participants aborderont, entre autres thèmes «des indications en chirurgie bariatrique», «l'épidémiologie de l'obésité en Algérie», «la pandémie mondiale due à une mutation sociale: l'obésité morbide», «les contre-indications de la chirurgie bariatrique» et «le parcours clinique avant l'intervention». L'EHU d'Oran, organisateur de l'événement est pionnier dans le domaine de la chirurgie bariatrique, avec un service spécialisé dans la pose des anneaux gastriques.

VENDREDI À BOUMERDÈS Conférence médicale sur la diarrhée chez le nourrisson



Le professeur Mouibri Mustapha (CHU de Hussein Dey), animera vendredi 22 janvier à l'hôtel El Madina de Boumerdès, une conférence sur le thème «Diarrhée aiguë et helicobacter pylori chez le nourrisson».

Mobilis partenaire des «Algerian Olympic and Sports Awards 2015»



Mobilis partenaire du Comité Olympique Algérien, qui organise les «Algerian Olympic and Sports Awards», qui s'est tenu hier à l'hôtel Hilton Alger. Placée sous le haut patronage du président de la République, cette cérémonie a couronné les meilleures performances sportives de l'année 2015, en présence des représentants de la famille sportive et olympique africain et national, des représentants de la presse nationale et étrangère. Aussi, des prix spéciaux d'excellence ont récompensé les meilleures institutions et opérateurs qui ont contribué à la promotion du sport en Algérie. Cet événement pour sa 2ème édition, vise à encourager l'élite de nos athlètes pour réaliser plus de résultats, remporter plus de sacres, et ainsi porter haut les couleurs de l'Algérie. A travers l'accompagnement de cette grande manifestation sportive, Mobilis entreprise nationale et partenaire officiel du COA, démontre encore une fois que son engagement à soutenir et accompagner le sport national avec toutes ses disciplines, reste irréversible. Mobilis, fier d'être le 1er partenaire du sport en Algérie.

CE MATIN À 11H AU FORUM D'ECHAÂB Conférence sur la place des jeunes dans la nouvelle Constitution



Le Forum du quotidien Echaâb, organise ce matin à partir de 11h au siège du journal sis 39 rue des Martyrs, Alger,

une conférence qui portera sur la place des jeunes dans les discussions sur l'avant-projet de réforme de la Constitution.

CONSTRUCTION SUR LES TERRES AGRICOLES ET MAUVAISES HERBES



BOUIRA La neige draine un grand nombre de visiteurs à Tikjda

Les dernières chutes de neige qui se sont abattues sur la chaîne montagneuse du Djurdjura ainsi que sur la station climatique de Tikjda (est de Bouira) continuent de drainer un grand nombre de visiteurs et ce depuis le début de la semaine. Malgré le froid glacial régnant sur les hauteurs de ce site touristique, les visiteurs continuent d'affluer depuis vendredi sur Tikjda, l'endroit le plus fréquenté dans la région, notamment en période hivernale. Lundi et mardi, une affluence record a été constatée au niveau de la station climatique, où une ambiance bon enfant gagne différents coins. Venus des régions de Bouira, mais aussi d'autres wilayas du pays, notamment celles limitrophes comme Bordj Bou Arréridj, Béjaïa et Boumerdès, les visiteurs, dont des familles, profitent des beaux paysages que leur offre ce merveilleux site naturel recouvert d'un manteau blanc.

COMMUNICATION Grine les 24 et 25 janvier à Ouargla

Le ministre de la Communication, M. Hamid Grine, effectuera les 24 et 25 janvier 2016, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Ouargla.



TRAVAUX PUBLICS Ouali à Khenchela



Dans le cadre du suivi des projets du secteur, le ministre des Travaux Publics, M. Abdellkader Ouali, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Khenchela.

DEMAIN À LA SALLE IBN KHALDOUN Soirée chaâbi



L'Établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise demain jeudi à partir de 20h30 à la salle Ibn Khaldoon, un concert de musique chaâbi animé par l'artiste Abderrahmane El Kouba.

DEMAIN À L'HÔTEL SAFIR Journée d'information sur les hépatites

A l'occasion de la Journée nationale de lutte contre les hépatites, l'association nationale SOS Hépatites organise demain jeudi 21 janvier à 9h30 à l'hôtel Safir à Alger, une journée d'information sur cette pathologie.



Journée nationale de lutte contre les hépatites B et C

DU 26 AU 28 JANVIER, À L'ÉCOLE DE FORMATION «LES PLANTES» Séminaire sur «La gestion et tenue des stocks»



L'école de formation «Les plantes», organise les 26, 27 et 28 janvier au niveau de l'école sise à Kouba, un séminaire sur «La gestion et tenue des stocks». L'événement portera entre autres sur les moyens nécessaires pour mettre en œuvre des réformes au sein de l'entreprise et la maîtrise du plan de gestion prévisionnelle des emplois et compétences.

HABITAT**Large mouvement dans les directions du secteur de l'Habitat à travers le territoire national****•30 promotions, 30 mutations et 15 fins de fonctions****Le ministre de l'Habitat et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune a procédé à un large mouvement au niveau des directions du secteur comportant 30 promotions, 30 mutations et 15 fins de fonctions sur la base du bilan annuel du secteur dans les différentes wilayas du pays, a indiqué mardi un communiqué du ministère.**

Il s'agit de 30 promotions au postes de directeurs dont 13 au niveau des directions de l'urbanisme, du bâtiment et d'architecture, 7 au niveau des offices de promotion et de gestion immobilière (OPGI) et 10 autres au niveau des directions des équipements publics. Neuf femmes ont été concernées par ces promotions reflétant l'importance accordée par le ministère aux compétences féminines du secteur", a ajouté la même source. Dans le cadre de ce mouvement, 30 directeurs ont été mutés dans d'autres wilayas, 8 directeurs de l'urbanisme, du bâtiment et d'architecture et 12 directeurs des



équipements publics). Le ministre a mis fin aux missions de 15 directeurs dont 5 directeurs du bâtiment, d'urbanisme et d'architecture, 6 directeurs d'offices de promotion et de gestion immobilière et 4 directeurs des équipements publics. Selon la même source cette décision est motivée par les "faibles résultats obtenus et le manque de compétence" de neuf directeurs soulignant qu'un directeur d'OPGI sera traduit en justice pour dépassements.

Trois directeurs concernés par la décision de fin de fonctions ont été mis à la retraite, dont deux à leur demande. Par ailleurs, le ministre a dé-

cidé d'adresser des mises en demeure à trois directeurs des équipements publics et un blâme à 29 directeurs dont cinq directeurs d'OPGI et deux directeurs d'urbanisme, du bâtiment et des équipements publics et 22 directeurs de l'habitat en raison du bilan insuffisant enregistré dans leurs wilayas respectives dans le domaine du logement rural.

Le ministère vise à travers ce mouvement à consacrer le principe de compétence dans la nomination, le contrôle périodique, le suivi continu de la performance des responsables du secteur et la valorisation des effectifs féminins.

EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES : Les dispositifs publics non touchés par la crise

La crise économique induite par la chute des cours du pétrole "n'a pas touché" les dispositifs publics d'aide à l'emploi et à l'insertion professionnelle des jeunes, a affirmé hier à Alger, le Directeur de l'Emploi au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fodil Zaidi, affirmant le maintien pour ces dispositifs des "mêmes volumes" financiers des années précédentes. "Nous continuons à mettre en œuvre les différents dispositifs publics d'aide à l'emploi de jeunes et à l'insertion professionnelle, ainsi que d'appui à la création d'activités

que sont l'ANSJEJ pour les jeunes et la CNAC pour les chômeurs promoteurs. Nous conservons les mêmes volumes qui ont été consacrés les années passées", a déclaré à la presse le représentant du ministère, en marge de la rencontre de lancement du Programme d'appui au programme d'appui jeunesse-emploi.

Le même responsable a ajouté que les promoteurs de ces dispositifs s'attellent à les "améliorer au maximum et à en corriger, au fur et à mesure, les insuffisances" constatées sur le terrain.

Interrogé sur une éventuelle "rupture" du

dispositif de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM), M. Zaidi a rétorqué que celle-ci est passée à une étape "qualitativement supérieure", en privilégiant le placement durable des jeunes, et ce, en fonction des offres déposées par les employeurs et les entreprises économiques.

"Nous privilégions une insertion durable dans le monde du travail, à travers le placement classique au niveau des entreprises et les entreprises économiques, de même que le placement en Contrat de travail aidé", a-t-il poursuivi, notant que s'il "peut paraître" que le

dispositif a diminué, c'est en raison de la "baisse" du nombre de placements à l'insertion professionnelle, en même temps que "l'augmentation" du nombre de recrutés dans le "système classique".

"Le chômage dans notre pays est celui de l'insertion (à 70 % des demandeurs d'emploi) des jeunes, d'où l'importance de l'encouragement et de la promotion de la première insertion professionnelle, et c'est la philosophie même des dispositifs publics mis en place par les pouvoirs publics", a conclu M. Zaidi.

SANTÉ**La maternité du CHU de Constantine reprendra du service fin février prochain**

La maternité du Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Constantine sera rouverte "fin février prochain", a indiqué hier le directeur de cet établissement hospitalier, Djamel Benyessad.

Une commission déléguée par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière est attendue le mois prochain pour valider la réouverture à la date prévue de cette maternité à vocation régionale, a précisé à l'APS le même responsable.

Les travaux de réhabilitation de cette structure de santé, confiés il y a plus d'une année à une entreprise privée pour un montant de 390 millions de dinars, ont été en-

tamés en exécution d'une directive du ministère de tutelle visant l'amélioration des prestations de la maternité.

L'action de réhabilitation a touché le pavillon de gynécologie-obstétrique, le bloc opératoire, la salle d'accouchement, le laboratoire, la pharmacie et les salles de consultation, a souligné M. Benyessad.

Cette structure sanitaire "n'a pas connu de travaux de rénovation depuis son ouverture en 1962", a affirmé le directeur du CHU devant de soutenir qu'une fois réceptionnée, cette maternité figurera "parmi les meilleures à l'échelle nationale".

Une enveloppe financière estimée à 170 millions de dinars a également été consacrée à l'acquisition de nouveaux équipements médicaux, actuellement en cours d'installation, pour améliorer la prise en charge des parturientes, a également fait savoir le même responsable.

La remise en service de la maternité du CHU de Constantine, qui assure annuellement plus de 15.000 accouchements dont 4.000 par césarienne, soulagera les services de gynécologie-obstétrique des autres établissements de santé soumis actuellement à une importante pression, a estimé M. Benyessad.

EDUCATION**Benghabrit évoque à Londres la réforme en cours de l'école algérienne**

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit, a évoqué, hier à Londres, le travail de réflexion accompli par son département ministériel pour préparer l'école algérienne à affronter les défis inédits du troisième millénaire. "Le ministère de l'Education nationale a ressenti la nécessité d'entreprendre un processus d'ajustement et de réajustement de la réforme, afin d'adapter le secteur de l'éducation aux mutations que connaissent l'Algérie et le monde dans son ensemble", a indiqué Mme Benghabrit lors d'une intervention au Forum mondial de l'Education, qui a regroupé près d'une centaine de ministres et de nombreux experts.

Mme Benghabrit a traité du thème de la mobilisation de la ressource humaine afin de susciter son engagement pour la cause éducative en partant de l'objectif de "faire réussir" le plus grand nombre aux apprentissages et à l'acquisition des compétences.

Elle a expliqué que cette démarche de réajustement de la réforme du système éducatif s'est appuyée sur les axes liés à la collecte et l'exploitation des données à travers les enquêtes, les rapports, les séminaires et l'expertise, la mobilisation de la ressource humaine par le dialogue et la concertation, et enfin, la projection et l'anticipation tout en priorisant et en hiérarchisant les actions. En ce sens, il a été procédé à une expertise du système d'éducation par rapport à deux cadres de référence, l'un à caractère politique et stratégique et l'autre à caractère pragmatique et factuel. A la suite à cette expertise, le ministère de l'Education nationale a défini deux pôles majeurs d'intervention : la refonte pédagogique pour améliorer les pratiques en classe et la bonne gouvernance avec une amélioration des modes de gestion à tous les niveaux. Mme Benghabrit a souligné que dans sa démarche de consolidation des acquis de la réforme de l'éducation, l'Algérie "est engagée à respecter le principe de la concertation et de la consultation et celui de l'obligation de résultat". Elle a rappelé, en outre, que le secteur de l'Education en Algérie a connu une première réforme en 1976, instituant l'école obligatoire, gratuite et polytechnique, avec pour objectifs, l'algérianisation, l'arabisation et l'option scientifique, avant qu'une seconde réforme ne s'impose en 2000 en raison des mutations qu'a connues l'Algérie dans tous les domaines et des nouveaux besoins de la société. La ministre a indiqué que la mise en oeuvre du droit à l'éducation en Algérie est "remarquable" avec des taux de scolarisation "excellents" et une parité garçons-filles "atteinte à tous les niveaux", un constat fait en mai 2015 par le rapporteur spécial de l'ONU sur la question du droit à l'éducation, Kishore Singh. Mme Benghabrit a également souligné que l'école algérienne accueille 8,5 millions d'élèves, ce qui, avec l'enseignement supérieur (1,5 million d'étudiants) et la formation professionnelle (500.000), représente le quart de la population globale du pays. Au cours du débat qui a suivi l'intervention de la ministre de l'Education nationale, deux questions essentielles lui ont été posées, l'une concernant les moyens mobilisés en vue de l'amélioration de la mise en oeuvre de la réforme et l'autre portant sur la démarche algérienne visant la recherche de l'équilibre entre les exigences de la dimension nationale et la mondialisation.



de la concertation et de la consultation et celui de l'obligation de résultat". Elle a rappelé, en outre, que le secteur de l'Education en Algérie a connu une première réforme en 1976, instituant l'école obligatoire, gratuite et polytechnique, avec pour objectifs, l'algérianisation, l'arabisation et l'option scientifique, avant qu'une seconde réforme ne s'impose en 2000 en raison des mutations qu'a connues l'Algérie dans tous les domaines et des nouveaux besoins de la société. La ministre a indiqué que la mise en oeuvre du droit à l'éducation en Algérie est "remarquable" avec des taux de scolarisation "excellents" et une parité garçons-filles "atteinte à tous les niveaux", un constat fait en mai 2015 par le rapporteur spécial de l'ONU sur la question du droit à l'éducation, Kishore Singh. Mme Benghabrit a également souligné que l'école algérienne accueille 8,5 millions d'élèves, ce qui, avec l'enseignement supérieur (1,5 million d'étudiants) et la formation professionnelle (500.000), représente le quart de la population globale du pays. Au cours du débat qui a suivi l'intervention de la ministre de l'Education nationale, deux questions essentielles lui ont été posées, l'une concernant les moyens mobilisés en vue de l'amélioration de la mise en oeuvre de la réforme et l'autre portant sur la démarche algérienne visant la recherche de l'équilibre entre les exigences de la dimension nationale et la mondialisation.

**LUTTE CONTRE LE TERRORISME
Un pistolet mitrailleuse, un fusil et un lot de munitions récupérés à Tamanrasset**

Un pistolet mitrailleuse, un fusil et un lot de munitions ont été récupérés lundi au sud de la ville de Tamanrasset, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée, un détachement relevant du secteur opérationnel de Tamanrasset (6e Région militaire), a récupéré le 18 janvier 2016, suite à une patrouille de reconnaissance au sud de la ville de Tamanrasset, un pistolet mitrailleuse de type kalachnikov, un fusil de type MAS-36 et une quantité de munitions (129 balles)", précise la même source. Par

ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, "des détachements relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset, de Bordj Badji Mokhtar et d'In Guezzam ont arrêté (15) contrebandiers et saisis trois (3) camions, deux (2) véhicules tout-terrain, trois (3) motos, trois (3) détecteurs de métaux, des moyens de détonation et 57,65 tonnes de denrées alimentaires", poursuit le communiqué. Au niveau de la 2e Région militaire, des éléments des garde-frontières "ont intercepté, à Tlemcen, deux (2) contrebandiers et une quantité de 600 litres de carburant", ajoute-t-on.

APS

DOUANES ALGERIENNES

Mouvement des capitaux et matières aurifères : 104 infractions relevées en 2015 à Oran

Quelque 104 affaires d'infraction à la législation régissant les mouvements de capitaux et de matières aurifères ont été enregistrées en 2015 à Oran, révèle mardi le bilan d'activités annuel de la Direction régionale des Douanes d'Oran qui couvre également les wilayas d'Ain Témouchent et de Mascara. La valeur des pénalités encourues par les contrevenants s'élève à plus de 20,5 milliards de dinars, a-t-on indiqué, rappelant que 19 affaires similaires avaient été enregistrées en 2014 pour un montant (pénalités) de plus de 5,2 milliards DA. Sur les 104 infractions relevées en 2015 (capitaux et matières aurifères), 87 ont été enregistrées au niveau du seul port d'Oran, avec des pénalités estimées à 16,1 milliards DA.

La valeur globale des principales saisies opérées en 2015 au port d'Oran au titre du contrôle des voyageurs s'est élevée quant à elle à plus de 62,4 millions DA, dont près de 7,9 millions DA correspondant aux matières aurifères, d'un poids dépassant 3 quintaux. Des armes et munitions, dont 7 fusils de chasse, un pistolet et 1.594 cartouches de chasse figurent parmi les produits saisis, outre 18 véhicules, 10.722 téléphones portables et accessoires, 228 pièces détachées usagées, 11.956 appareils et produits médicaux, 2.086 effets vestimentaires, et divers objets artisanaux, cosmétiques et électriques. Concernant le mouvement voyageurs, le bilan de la Direction régionale des Douanes d'Oran fait état, au niveau du port d'Oran, de 94.318 passagers à l'entrée et de 83.623 autres à la sortie en 2015, observant une chute de trafic, par rapport à 2014, de -22,7% et -35,6% respectivement. En outre, les importations de produits énergétiques (essence sans plomb, gasoil, ...) enregistrées au port d'Arzew ont été estimées en 2015 à moins de 1,29 milliard de dollars, avec un écart quantité/valeur de +19% et -26% par rapport à 2014.

En 2015, les exportations de produits pétroliers (brut, gaz naturel liquéfié, propane, butane, fuel, ammoniac...) à partir du port d'Arzew ont été elles aussi supérieures en quantité (+11%) et inférieures en valeur (-38%) par rapport à 2014.

Le montant des exportations en 2015 était évalué à moins de 13,8 milliards de dollars. Au titre de la lutte contre le trafic de stupéfiants et de psychotropes, trois affaires ont été signalées en 2015 (valeur des pénalités: plus de 381 millions DA) contre 5 affaires en 2014 (près de 50 millions DA), fait-on savoir de même source.

POLICE NATIONALE

Le Groupement de réserve et d'intervention de Kouba ouvre ses portes aux médias

Les représentants des médias nationaux étaient hier au rendez-vous avec le Groupement de réserve et d'intervention (GRI) de Kouba pour une visite guidée qui leur a permis de prendre connaissance du fonctionnement et des missions de cette structure. Selon une fiche technique présentée par le commandant du groupement, Abdelkader Messibes, cette structure a été créée en 1989 comme unité de réserve composée de cinq sections dénommées Compagnies d'intervention et de réserve avec pour mission d'intervenir au niveau d'Alger. En 1992, cette structure est dénommée officiellement 8e groupe régional des unités républicaines avant d'être baptisée en 2014 Groupement de réserve et d'intervention pour le maintien de l'ordre, la sécurité et l'appui aux unités territoriales de la sûreté d'Alger. Elle est composée d'un effectif de 1538 hommes, repartis entre 6 unités et les services internes du groupement. Le GRI intervient dans le cadre de 5 situations de sécurisation, 10 barrages, 43 patrouilles piétonnes et 72 postes fixes. Les unités du groupement veillent à la protection des personnes, des biens et des installations et protègent les édifices officiels. La sécurisation et la lutte contre les crimes mineurs ainsi que l'application du code de la route figurent parmi les missions dévolues au GRI qui applique également le principe de police de proximité. Il est également fait appel au GRI pour assurer la couverture sécuritaire des manifestations sportives et culturelles outre les opérations de relogement et le maintien de l'ordre lors de protestations ou marches non autorisées. Les éléments du GRI participent à des descentes.

GENDARMERIE NATIONALE

Le général-major Nouba insiste sur la bonne préparation et la disponibilité constante des gendarmes

Le commandant de la Gendarmerie nationale, le général-major Menad Nouba, a insisté hier à Tébessa sur "la bonne préparation" des gendarmes et leur "disponibilité totale et constante" pour veiller à l'application des lois et protéger les personnes et les biens publics et privés.

Le général-major qui assistait à l'exécution d'une manœuvre à djebel Taga, dans la commune d'El Houdjbat, a appelé à "l'amélioration continue du niveau des performances opérationnelles" et au "renforcement de la surveillance de la bande frontalière" afin, a-t-il dit, de "lutter efficacement contre la criminalité transfrontalière, la contrebande et le crime organisé".

Le commandant de la Gendarmerie nationale qui s'exprimait en présence d'officiers supérieurs du 5ème commandement régional de ce corps constitué, de la 5ème Région militaire (RM) et des autorités de la wilaya de Tébessa, a ajouté que la sécurité des frontières et la lutte contre la contrebande "figurent parmi les priorités de la Gendarmerie nationale."

Il a également appelé à veiller à "faire échec à toute tentative d'action malveillante à travers la frontière, par l'intensification du contrôle des personnes et des véhicules au niveau des barrages de sécurité dotés d'appareils performants de détection de substances explosives ou de drogues".

Le général-major Nouba a relevé l'importance de l'action de proximité des éléments de la Gendarmerie nationale ainsi que l'implication des citoyens, nécessaire, selon lui, pour l'obtention de résultats positifs.

Il a également souligné que la manœuvre dans djebel Taga (850 m d'altitude), à une distance de 8 km de la frontière avec la Tunisie, s'inscrit dans le cadre de "la préparation au combat des unités de la Gendarmerie



nationale" et de la mise en œuvre du programme 2015-2016 de formation continue.

La manœuvre a été exécutée par différentes unités de la Gendarmerie nationale, des gendarmes gardes-frontières (GGF), des unités d'intervention, des unités territoriales et des éléments de détachement spécial d'intervention (DSI), soutenus par des hélicoptères. La manœuvre simule une intervention contre un groupe armé constitué de plus de 20 individus infiltrés à travers la frontière et qui s'adonnent à des exactions contre des populations de cette région au relief escarpé et difficile.

Le groupe, repéré dans une ferme abandonnée sur le djebel Taga, est rapidement encerclé pour empêcher toute tentative de fuite. L'élimination des membres du groupe criminel qui a rejeté l'offre de se rendre est

ensuite confiée aux éléments du DSI assisté de tireurs d'élite de la Gendarmerie nationale et d'artificiers. Les gendarmes, participant à cette manœuvre, ont fait montre d'une grande aptitude au combat et d'une totale maîtrise du terrain, de maniement des armes utilisées et des équipements à leur disposition, a-t-on constaté tout au long de l'opération dont l'objectif consiste à évaluer les capacités opérationnelles et de combat des diverses unités de ce corps de sécurité.

Le général-major Nouba Menad a ensuite procédé à l'inauguration des sièges de deux brigades de gardes-frontières à Bouchebka et à El Houdjbat, réalisées et équipées dans le cadre du renforcement de la surveillance de la bande frontalière et de la lutte contre la contrebande, la criminalité et l'immigration clandestine.

M'SILA

900 fusils de chasse restitués à leurs propriétaires, selon la Gendarmerie nationale

Pas moins de 899 fusils de chasse ont été restitués à leurs propriétaires depuis 2012 dans la wilaya de M'sila, a indiqué, hier, le commandant du groupement territorial de la Gendarmerie nationale, le lieutenant-colonel Mohamed Moulay.

Cet officier a précisé, au cours d'une conférence de presse consacrée au bilan des activités du groupement de wilaya pour l'année 2015, que ses services ont été destinataires de 955 demandes émises par les services de la wilaya, relatives à la restitution de fusils de chasse saisis entre 1993 et 1994.

Il a souligné, dans le même contexte, qu'après enquêtes, 899 fusils de chasse représentant 94 % de l'ensemble des

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Tindouf: 25 quintaux de kif traité saisis en 2015 par la Gendarmerie nationale

Une quantité de plus de 25 quintaux de kif traité a été saisi durant l'année 2015 dans la wilaya de Tindouf par les unités de la Gendarmerie nationale (GN), a-t-on appris hier auprès du groupement de wilaya de cette institution sécuritaire.

Cette quantité de stupéfiants a été saisi dans 21 affaires de détention et de commercialisation illicites de drogue, impliquant 27 individus, soit 23 ont été écroués et quatre (4) autres remis en liberté, a-t-on précisé dans un bilan annuel des activités de la GN dans cette wilaya. Le bilan fait également de 147 affaires criminelles relevées l'année dernière, dont 63

crimes ordinaires, 69 autres classées comme crime organisé et impliquant 216 individus, soit une baisse de 8 affaires par rapport à celles traitées en 2014.

Ces affaires ont porté sur des atteintes aux biens (27 affaires), notamment celles liées aux vols, impliquant 18 personnes, 13 ont été placées en détention préventive et les autres ont bénéficié de la liberté provisoire.

Les atteintes contre les personnes (19 affaires) ont porté notamment sur des affaires de coups et blessures volontaires, a-t-on relevé. Le groupement de la gendarmerie nationale de

Tindouf a traité également, l'an dernier, 22 affaires liées à l'immigration clandestine ayant donné lieu à l'arrestation de 53 ressortissants africains, de différentes nationalités, et leur présentation devant la justice qui en place 51 en détention préventive.

Le même bilan relève aussi le traitement de six (6) affaires liées à la détention, sans autorisation, d'armes à feu, ainsi que l'arrestation de cinq (5) personnes qui ont été présentées devant la justice. Quatre ont été écrouées et la cinquième remise en liberté.

POURSUITE À ALGER DES TRAVAUX À HUIS CLOS D'UN ATELIER NATIONAL SUR LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE DES AE L'Algérie plaide pour la continuité des efforts consentis à l'échelle mondiale

L'importance de continuer les efforts consentis à l'échelle mondiale pour combattre la montée du phénomène de radicalisation et de l'extrémisme violent, a été soulignée hier à Alger par le représentant du ministère des Affaires étrangères, Mourad Adjabi.



"L'Algérie mesure l'importance des efforts qui doivent continuer d'être consentis inlassablement à l'échelle mondiale pour mieux combattre et s'adapter aux formes et moyens sans cesse changeants du terrorisme, notamment avec la montée du phénomène de radicalisation et d'extrémisme violent", a déclaré M. Adjabi.

Il s'exprimait à l'ouverture des travaux de l'atelier national sur "l'enquête et la poursuite d'affaires terroristes, en lien avec la menace de combattants terroristes étrangers", organisé par l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) en partenariat avec le ministère des Affaires étrangères et l'ambassade du Japon à Alger.

Dans sa lutte contre le terrorisme, l'Algérie a mis en œuvre une profonde et multidimensionnelle politique de dé-radicalisation qui s'avère plus que jamais indispensable", a notamment indiqué.

ment affirmé M. Adjabi. Dans ce contexte, le représentant du ministère, a indiqué que le terrorisme continue de constituer une préoccupation pour l'Algérie et représente "un défi majeur à la paix et à la sécurité internationales".

Dotée d'une grande expérience anti-terroriste, M. Adjabi a estimé que l'Algérie dispose d'une meilleure connaissance de la nature transnationale, ainsi le combat efficace contre le fléau d'extrémisme violent et de radicalisation, a-t-il indiqué, s'appuie nécessairement sur les réformes et la concrétisation de l'aspect idéologique.

"Nous sommes convaincus en Algérie que les idées vitales doivent prendre la forme de profondes réformes politiques, économiques, sociales et environnementales, aussi bien au plan national qu'international pour combattre une idée efficacement", a soutenu le même responsable. Au plan international, pour

M. Adjabi, "des réformes doivent être entreprises tant pour démocratiser les relations internationales au sein du Conseil de Sécurité que pour réaliser le développement et l'égalité sans lesquels il serait vain de vouloir concrétiser la paix, la sécurité et la stabilité internationales".

Cet atelier qui s'est tenu sur trois jours revêt une très grande importance à la fois une nouvelle illustration des excellentes relations de coopération, entre l'Algérie et l'ONUDC mais aussi une confirmation de l'intérêt et de l'engagement de l'Algérie en matière de lutte contre le terrorisme.

Plusieurs thèmes seront traités et débattus par des experts algériens et étrangers lors de ces assises, notamment la coopération internationale et le cadre juridique international relatif à la lutte contre le terrorisme visant au renforcement de la législation de sécurité, ont indiqué les organisateurs.

La lutte contre le terrorisme passe par l'édification d'un système juridique « efficace et imperméable »

La lutte contre le terrorisme passe notamment par "l'édification d'un système juridique efficace et imperméable au sein de chaque nation", a affirmé hier l'ambassadeur du Japon à Alger.

"Nous croyons fermement que la lutte contre le terrorisme passe notamment par l'édification d'un système juridique efficace et imperméable au sein de chaque nation", a déclaré M. Masaya Fujiwara, à l'ouverture des travaux du troisième et dernier atelier national sur "l'enquête et la poursuite d'affaires terroristes, en lien avec la menace de combattants terroristes étrangers".

L'atelier, organisé par l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) en partenariat avec le ministère des Affaires étrangères et financé par l'Ambassade du Japon, traite des thèmes en relation avec le cadre juridique international relatif à la lutte contre le terrorisme.

"La sécurité nationale et régionale est une priorité partagée par l'Algérie et le Japon", a souligné M. Fujiwara, assurant que son pays "continuera à travailler avec nos partenaires algériens pour atteindre notre objectif".

Dans cette perspective, "le gouvernement du Japon a décidé de financer le projet de "Renforcement du cadre juridique de lutte contre le terrorisme en Algérie" avec le budget supplémentaire de l'année fiscale 2015", a-t-il précisé.

"Nous apprécions le rôle de l'Algérie en tant que pays exportateur de stabilité dans la région", a insisté le diplomate japonais, rappelant la participation de son pays en juillet dernier à la conférence internationale que l'Algérie avait organisée sur la lutte contre le terrorisme et la dé-radicalisation.

Depuis 2013, le Japon a mis en place une nouvelle politique étrangère axée sur la paix et la stabilité dans la région du Sahel, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient.

Cette date coïncide avec l'attaque terroriste contre le site pétrolier de Tiguentourine, à In Amenas, à partir de laquelle le Japon a renforcé l'"excellente" relation sécuritaire qu'il entretient avec l'Algérie, a rappelé l'ambassadeur.

Il a dans ce contexte fait savoir que la nouvelle politique étrangère de son pays vise à "renforcer des mesures



internationales contre le terrorisme dans la région et à promouvoir le dialogue et la communication avec les pays arabes et musulmans".

"Ce projet lancé avec l'ONUDC en novembre 2013 s'inscrit dans le cadre de cette nouvelle politique pour le renforcement de législation relative à la sécurité et à la lutte contre le terrorisme au profit du peuple algérien", a-t-il ajouté.

Depuis le lancement de ce projet, deux ateliers ont été organisés au profit de plusieurs experts et responsables algériens.

Animé par des experts et des responsables algériens avec la participation de spécialistes internationaux, les travaux du troisième et dernier atelier se tiennent à huis clos et s'étaleront sur trois jours.

Pour l'ambassadeur japonais, "le succès de ces ateliers est le résultat des efforts communs de l'Algérie, du Japon et de l'ONUDC, pour acquérir les outils nécessaires à la lutte contre le terrorisme dans la région".

A cet effet, il a souhaité "tenir la prochaine réunion cette année à Tokyo", pour aborder les différentes mesures de lutte contre le terrorisme, "y compris le renforcement des capacités de surveillance des frontières ainsi que les divers domaines de coopération bilatérale relatives à la stabilité des pays voisins".

M. Fujiwara a, en outre, cette année, le Japon co-préside la TICAD VI (6ème Conférence Internationale de Tokyo pour le Développement de l'Afrique) pour la première fois en Afrique, à Nairobi, au Kenya.

"Le Japon est profondément attaché au développement de l'Afrique, et lors de cette conférence nous allons assurément aborder le sujet de la sécurité parce que cette question constitue un enjeu majeur pour tous les pays concernés pour atteindre de développement durable", a-t-il conclu.

ETAT D'URGENCE EN FRANCE

Des «restrictions excessives», selon des experts de l'ONU

Des experts de l'ONU en droits de l'homme ont recommandé hier à la France de ne pas prolonger l'état d'urgence après le 26 février, estimant qu'il imposait des "restrictions excessives et disproportionnées sur les libertés fondamentales".

"L'état d'urgence en vigueur en France et la loi sur la surveillance des communications électroniques imposent des restrictions excessives et disproportionnées sur les libertés fondamentales", ont affirmé dans un communiqué cinq rapporteurs de l'ONU.

Parmi eux figurent celui chargé de la promotion et de la protection du droit à la liberté d'opinion, David Kay, et le rapporteur sur la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans le cadre de la lutte anti-terroriste, Ben Emmerson.

Ces experts, dont les recommandations ne sont pas contraignantes, appellent les autorités françaises à ne pas prolonger l'état d'urgence au-delà du 26 février, terme fixé par la loi adoptée après les attentats du 13 novembre.



"Alors que la France débat sur le renforcement des mesures dans la lutte contre le terrorisme, et à cet effet s'engage dans une réforme de la procédure pénale, nous appelons à réviser ces dispositions et possibles réformes, afin d'assurer leur conformité au regard du droit international des droits de l'homme", écrivent-ils.

"Garantir une protection adéquate contre les abus lors du recours à des mesures d'exception et des mesures de surveillance dans le cadre de la lutte contre le terrorisme relève des obligations internationales de l'Etat français", ajoutent-ils.

Pour garantir l'Etat de droit et prévenir des procédures arbitraires, les experts recommandent l'exercice d'un contrôle judiciaire préalable sur les mesures antiterroristes. Or la loi sur l'état d'urgence, qui élargit temporairement les pouvoirs de l'exécutif, notamment dans la lutte contre le terrorisme, "ne permet un contrôle judiciaire qu'à posteriori", déplorent-ils.

Les rapporteurs trouvent par ailleurs "particulièrement alarmant que des militants écologistes aient pu être assignés à résidence dans le cadre de l'état d'urgence invoqué suite aux attentats de novembre". Selon eux, "ces mesures ne semblent pas s'ajuster aux principes fondamentaux de nécessité et de proportionnalité," ont-il noté.

APS

M. MOHAMED ALIOUI, SG DE L'UNPA, INVITÉ HIER DU FORUM DE *DK NEWS*

LES SILLONS DE L'AVENIR

La Constitution est la mère de toutes les lois. C'est par rapport à elle que se construit le corpus institutionnel. Il en est ainsi de tous les domaines recouvrant les activités des institutions, c'est-à-dire de l'Etat. Le processus de révision de la Constitution s'est déroulé en deux étapes.



Ph. M. Nati Kac

Said Abjaoui

L'avant-projet de Constitution se propose de reprendre les appréhensions de l'UNPA du fait que la protection de la production agricole est constitutionnalisée. L'agriculture est constitutionnalisée à travers la création du HCA, Haut Conseil de l'agriculture. Comme on le sait, le Haut Conseil est placé auprès du président de la République. Cette proximité explique combien l'Etat doit se préoccuper de la sécurité alimentaire qui est une composante importante de la sécurité nationale, et donc de la souveraineté nationale.

Le Haut Conseil de l'agriculture comprendra en son sein les représentants de tous les secteurs liés à l'agriculture, lui donnant ainsi le caractère interministériel qui en facilitera à la fois l'étude de la prise de décision et également sa mise en œuvre. Il s'agira ainsi de rendre plus court le processus de l'étude et de la décision.

Des aberrations constatées devront être levées. Comment qualifier le fait que des éleveurs de vache

n'ont pas de terre et qu'il y en a de ceux qui ont des terres mais pas de vaches. Deux ou trois mois après leur importation, des vaches ont fini à l'abattoir.

La constitutionnalisation de la protection de l'agriculture permettra de sauver des terres agricoles de leur disparition sous « le béton ». Ainsi, il faudrait laisser aux générations futures les moyens de leur développement agricole. Après la promulgation de la Constitution, l'année 2016 sera celle des lois d'orientation et des décrets d'application.

Constitutionnaliser la protection de la production agricole reviendrait à garantir aux fellahs l'accès à l'irrigation de leurs terres. Cela permettra également d'entreprendre impérativement la construction de moyens de stockage et de conservation de la production. Concernant l'eau, tel que rapporté par la presse, le projet du gouvernement permettra d'irriguer 1,5 million d'hectares dans le cadre de l'extension du périmètre irrigué. L'investissement agricole permettra de consolider l'économie.



LES AGRICULTEURS EN MANQUE D'EAU Le projet d'un million d'hectares de surface irriguée à la traîne

Tout comme l'Algérie, les pays du Maghreb enregistrent un grand manque en matière de barrages destinés au secteur agricole.

Le ministre des Ressources en Eau avait annoncé dernièrement que ce problème avait été résolu et que les réserves en eau sont suffisantes pour les deux prochaines

années. «C'est peut-être le cas pour l'eau destinée à la consommation et aux ménages mais pour l'agriculture, c'est une autre histoire», a indiqué M. Alioui.

D'après le président de l'UNPA, le projet d'un million d'hectares de surface irriguée décidé par le président de la République pour

relancer le secteur agricole est encore en phase d'étude dix mois après son annonce.

L'accélération de la mise en œuvre de ce programme permettra à l'Algérie de produire 90% de ses besoins et de réduire considérablement la facture d'importation.

**EN L'ABSENCE D'UNITÉS DE TRANSFORMATION
400 000 quintaux de pomme de terre risquent de finir à la poubelle !**

Plus de 400 000 quintaux de pomme de terre entreposés dans les chambres froides depuis mai 2015 risquent de finir dans la poubelle si on ne les commercialise pas avant la fin du mois de février prochain, annoncé M. Alioui. Devant l'abondance de la production et en l'absence d'unités de transformation, cette quantité de pomme de terre risque tout simplement de finir en compost. Pour permettre aux agriculteurs de mieux commercialiser leurs produits et par la même occasion mettre un terme à la spéculation qui engendre une flambée des prix, le président de l'UNPA a proposé au ministère du Commerce de permettre aux agriculteurs de vendre leurs produits directement sur les marchés, comme cela a été fait durant le Ramadhan dernier.

R.R.

CRÉDIT BANCAIRE

30% des agriculteurs n'ont pas encore reçu leurs contrats

Plus de 30% des agriculteurs des wilayas d'Alger et de Boumerdès à qui le ministère de l'Agriculture a redistribué des terres qui étaient destinées dans un premier temps à la réalisation de projets industriels ou immobiliers, n'ont pas encore reçu leur

contrat de propriété. Ces derniers qui ne disposent pas d'acte ne peuvent pas prétendre à un crédit bancaire indispensable pour l'acquisition de matériels agricoles nécessaires pour le développement de leurs exploitations.



LES INTERROGATIONS DE ALIOUI

O. Larbi

« Soutenir l'agriculture, renoncer aux importations » : Mohamed Alioui est président de l'Union des fellahs maghrébins, connaît parfaitement l'état de l'agriculture dans ces pays frères voisins.

Son franc-parler repose sur les constats irréfragables, par exemple : le défaut d'approvisionnement en eau des terres à Sig, Mohammadia, Guelma.

« Les éleveurs de vaches laitières de Boumerdès n'ont pas un hectare pour cultiver des fourrages ! Ceux de Tizi-Ouzou spécialisés dans la viande sont dans la même situation. Les éleveurs d'ovins de la wilaya de Djelfa sont confrontés à une pénurie de fourrages et si une brebis met bas, son petit ne survivra pas au froid à moins 4° et parce qu'elle n'a pas de lait. »

Après avoir fait le constat du réchauffement climatique qui touche le monde, il soutient que les « retards dans la chute des pluies saisonnières pénalisent grandement l'agriculture : les cours d'eau sont à sec et les réserves des barrages serviront à la distribution d'eau potable, pas pour l'irrigation. »

Il ajoute : « Les engrains de désherbage des plantes nuisibles aux graminées n'ont pas été répandus faute de pluie pour assurer leur drainage des sols. Par ailleurs l'entreprise espagnole installée à l'est du pays commercialise 90% de sa production à l'exportation, les 10% restants sont réservés aux agriculteurs nationaux. Il notera également le renchérissement des prix des engrains. Que faire des productions excédentaires ? M. Alioui signale que « 400 000 quintaux de pomme de terre doivent être mises rapidement sur le marché, sans quoi, elles seront perdues pour l'économie algérienne. »

J'entends par mise sur le marché, l'exportation de ces surplus vers la Tunisie, la Libye (qui importe 2 000 000 de quintaux par an, mais ce n'est pas d'Algérie où il n'y a pas d'aide à l'export). Je viens d'apprendre que des centaines de quintaux de tomate ont été jetés à Adrar ! Et de lancer : « Nous sommes experts en importations mais pas encore appris à exporter ! » Mohamed Alioui est connu pour son courage politique et son attachement aux fellahs et à la terre.

Aussi ne mâche-t-il pas ses mots : « Quand l'administration se déclara-t-elle à délivrer leurs actes aux concessionnaires ? Quand le ministre des Finances enjoindra-t-il les banques d'accorder des crédits aux fellahs ? Quand le ministre de l'Habitat interviendra-t-il pour empêcher l'achat de terres par des promoteurs immobiliers qui réduisent comme peau de chagrin les plaines de la Mitidja, d'Annaba, de Maghnia, de l'est et de l'ouest du



Le Conseil supérieur de l'agriculture verra-t-il le jour ? L'optimisme du secrétaire général de l'UNPA trouve sa source dans la détermination des fellahs à défendre la terre et tous les moyens de sécuriser l'alimentation des algériens. Mohamed Alioui est aussi encouragé dans ses positions par le président de la République : « Abdelaziz Bouteflika sait la place et le rôle des fellahs dans les différentes étapes de l'histoire de l'Algérie et pas seulement depuis l'indépendance, durant la décennie noire notamment. Il m'a chargé de veiller à ce que son rôle ne soit pas amoindri. »

« Le Président Bouteflika, qui a été destinataire d'une motion de l'UNPA, à l'occasion du 40e anniversaire de sa création, a souligné que cette motion traduit l'engagement des agriculteurs algériens à contribuer au processus d'édification de l'Algérie et de préservation de ses richesses ». Le Président de la République a tenu à exprimer aux agriculteurs sa « haute considération pour leur dévouement et leur attachement aux nobles principes unificateurs ainsi qu'aux valeurs authentiques de notre peuple, mis par une forte volonté de promouvoir ce secteur vital pour permettre à notre pays de surmonter les épreuves, tout en préservant sa stabilité et la cohésion du front interne à l'ombre des crises économiques et soubresauts politiques qui secouent le monde ».

ATOUT CONFiance

« S'adressant au secrétaire général de l'UNPA et aux responsables du secteur, le Président Bouteflika s'est dit confiant que leur « dévouement au service du pays, leur expertise et expérience sur le terrain, ainsi que leur attachement à honorer leurs engagements et leur sérieux, sont autant d'atouts qui les qualifient pour mener à bien la mission qui leur incombe, notamment en cette conjoncture difficile où le pays a plus que jamais besoin de ses vaillants enfants pour concourir à son progrès et sa prospérité ».

Le Forum de DK News a permis à Mohamed Alioui de clarifier certains sujets et de rappeler la confiance du plus haut magistrat du pays.



ECONOMIE/BANQUES

Banques en crise en Europe : seul le « compter sur soi », désormais...

Arslan-B

En Europe, les banques traversant un marasme managérial « doublé de certaine « anémie financière » (en fait en crise) se doivent d'assurer (par elles-mêmes) leur restructuration. L'on a substitué le « bail-in » au « bail-out », deux règles de renflouement...

Après avoir rappelé qu' « entre octobre 2008 et octobre 2011, la Commission européenne a approuvé environ 4500 milliards d'euros d'aides d'Etat en faveur des établissements financiers », Manon Mallière, dans un article (rubrique Entreprises) paru dans LE FIGARO (Quotidien français) dans sa livraison du lundi 4 janvier 2016 écrit d'entrée : « L'objectif est clair : éviter au maximum le renflouement des banques en crise par les Etats avec l'argent des contribuables, ces fameux « bail-out » largement privilégiés durant la crise financière.

Depuis le 1er janvier (2016), les banques européennes doivent désormais assumer elles-mêmes en premier lieu leur sauvegarde... avec la contribution de leurs clients... ». Le « problème » , à priori, résiderait dans l'inégalité souvent et généralement abyssale qui caractérise la cohabitation de deux catégories de clients, à savoir les petits épargnants et les gros déposants.

L'auteur de l'article, à notre remarque, répond : « Les gros déposants pourront en effet eux aussi mettre la main à la poche. C'est le « bail-in » (renflouement interne par le secteur privé), une mesure-phare de la loi européenne encadrant la restructuration des banques en mauvaise santé... Globalement, une banque défaillante devra payer une partie de la facture pour assurer sa recapitalisation. En ce n'est qu'en dernier recours et sous certaines conditions que des fonds publics pourront être injectés.

Les actionnaires seront les premiers sur la liste à courir les pertes. Ce sera ensuite au tour des détenteurs d'obligations émises par la banque comme les fonds d'investissement et d'autres banques... Les « gros » déposants dont les comptes bancaires détiennent plus de 100.000 euros pourront devoir mettre la main à la poche.

Les épargnants qui n'atteignent pas cette somme seront, eux, toujours protégés ». Si bien qu'avec l'avènement de ces nouvelles dispositions « élaborées » et décrétées par Bruxelles, la crainte et l'appréhension conjuguées minent, peu ou prou, les « clients » des banques d'une manière générale, tandem émotionnel somme toute légitime, doublé d'un scepticisme « méthodique », surtout lorsque l'on a gardé en mémoire le cas de Chypre.

A ce propos, le journaliste du FIGARO auteur de l'article que nous commentons dit : « ...Cette nouvelle mesure fait évidemment débat car les « gros » épargnants ne seront plus à l'abri de perdre leur argent. Le cas de Chypre est resté dans les mémoires. En 2013, les dirigeants de la zone euro avaient décidé, dans le cadre du plan de sauvegarde de l'île en crise, que les gros déposants – parmi lesquels des fortunes russes qui auraient profité de taux d'intérêt et d'une fiscalité particulièrement avantageuse – devaient eux aussi payer les pots cassés.

A Chypre, plusieurs milliers d'épargnants se sont vus confisquer, du jour au lendemain, les économies de toute une vie ». « Bruxelles a cherché à apaiser les craintes en décidant que les dépôts des personnes et des PME supérieurs à 100.000 euros bénéficieront d'un traitement préférentiel contrairement aux grandes entreprises » ajoute Manon Mallière pour qui, par ailleurs, « Quoi qu'il en soit, les « gros » déposants pourraient décider, par précaution, de répartir leurs dépôts dans différentes banques afin de ne pas dépasser la limite fatale de 100 000 euros ».

Algérie-UE

Lancement de la phase opérationnelle du Programme d'appui jeunesse-emploi

La phase opérationnelle du Programme d'appui jeunesse-emploi (PAJE), cofinancé par l'Algérie et l'Union européenne (UE), a été lancée hier à

Alger par ses promoteurs, qui ont mis en exergue son impact sur l'« intersectorialité » des actions menées en direction de l'insertion professionnelle des jeunes.



Initié en 2012 et devant prendre fin en 2018, le Programme d'appui jeunesse-emploi (PAJE) est cofinancé à hauteur de 26 millions d'euros, dont 23,5 millions consentis par l'UE et 2,5 millions d'euros par l'Algérie. Il est désormais passé de la phase de lancement et de préparation à celle d'exécution sur le terrain avec l'engagement de 95,8 % des fonds qui lui sont alloués.

Le PAJE est un mécanisme d'accompagnement du gouvernement algérien dans sa politique en faveur de la jeunesse et pour l'employabilité et l'insertion de celle-ci, a indiqué le chef de cabinet du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Nasredine Bouguerra, à l'ouverture du premier séminaire de lancement de ce programme.

Expliquant la particularité de ce programme, le même responsable a souligné qu'il « contribuera au renforcement de l'intersectorialité » dans la prise en charge des problèmes de la jeunesse et accroîtra l'impact des actions développées par les pouvoirs publics en direction de celle-ci, à travers notamment le développement des outils et pratiques de concertation et de coordination intersectorielle ».

L'intervenant a fait savoir, à ce titre, que l'entrée en vigueur de la phase opérationnelle se

concrétisera par l'accompagnement d'associations en information, en formation et en financement de leurs projets.

Ce programme, a ajouté M. Bouguerra, devra contribuer à la « dynamisation de l'espace social et de l'environnement des jeunes et à la promotion de la vie associative et de la participation citoyenne » et ce, grâce à une « démarche innovante, intégrée et transversale ».

De son côté, le directeur de l'emploi au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fodil Zaidi, a déclaré, en marge de cette rencontre, que « l'originalité » de ce programme est qu'il contribue à créer une « synergie » entre les différents intervenants dans le domaine de l'emploi des jeunes, ainsi qu'une coordination entre les diverses actions y afférentes.

Il a fait savoir que la mise en œuvre du PAJE se concrétisera, dans un premier temps et à titre expérimental, au niveau des quatre wilayas-pilotes retenues qui sont Annaba, Oran, Khénchela et Béchar, avant d'être démultipliée à travers le reste du territoire national.

Il s'agira de définir des mécanismes sur la base d'informations recueillies sur le terrain et relatives aux préoccupations exprimées par les différents intervenants et les associa-

tion impliquées sur la problématique de l'emploi des jeunes », a-t-il explicité, ajoutant que des « guichets de proximité » seront mis à la disposition de ces derniers pour les orienter dans leur quête d'emploi.

Le PAJE est un instrument « très important » dans la politique de l'UE s'agissant de la prise en charge des préoccupations de la jeunesse qui constitue un axe « essentiel » du partenariat qui lie l'Union à l'Algérie, a déclaré, pour sa part, Manuela Navarro, chef des opérations de coopération à la Délegation de l'UE en Algérie. Avec un taux de chômage parmi les plus élevés au monde en 2012 dans les pays d'Afrique et du Moyen-Orient, l'emploi des jeunes s'avère un « véritable défi », a-t-elle ajouté, déplorant qu'une large proportion d'emplois dans ces régions soit « précaire ».

Outre la participation des jeunes dans la vie active, le PAJE enverra à améliorer l'employabilité de cette catégorie de la société et développer la politique intersectorielle pour la mise en œuvre de la politique nationale de la jeunesse, a-t-elle poursuivi.

L'intervenant a relevé que l'Algérie et l'UE ont décidé de faire de la jeunesse un axe « prioritaire » de leur coopération pour les prochaines années.

ALGÉRIE-MENA

Le DG des Douanes au Caire pour des réunions douanières régionales

Le directeur général des douanes, M. Kaddour Bentahar, s'est rendu au Caire pour prendre part aux réunions sur les douanes de la région Afrique du Nord et Moyen-Orient (Mena) de l'organisation mondiale des douanes (OMD), et de la Ligue arabe.

La réunion des directeurs généraux des Douanes de la région Mena de l'OMD porte sur l'activité de cette organisation mondiale dans les domaines du renforcement des capacités au profit des pays de la région Mena, la gouvernance en douane et la douane numérique, indique un communiqué de la direction générale des Douanes.

Pour ce qui est de la réunion des DG des Douanes de la Ligue arabe, qui se tiendra les 19 et 20 janvier, elle sera consacrée au suivi et à l'exécution de l'activité douanière de la région.

Il s'agit essentiellement de la mise en place d'instruments de l'intégration économique arabe pour compléter le dispositif de la Grande Zone de Libre-Echange Arabe (Gzale) par une Union douanière, et l'état d'avancement du Code des douanes arabe unifié ainsi que l'harmonisation des traductions de la liste du Système Harmonisé pour 2017.

La réunion portera aussi sur l'harmonisation des procédures douanières et la mise en place d'une déclaration en douane unifiée arabe et l'accord de facilitation des échanges (AFE) connu sous le nom de l'Ac-

cord de Bali et la modernisation des douanes dans le cadre de l'intégration régionale.

La mise en œuvre d'une stratégie nécessaire à la cohérence des réseaux douaniers arabes avec l'accord de Bali sera également au menu de l'ordre du jour de cette rencontre.

Il est à rappeler que la Gzale, créée en 2001, regroupe 19 pays dont l'Algérie qui y a adhéré en 2009.

Les échanges commerciaux entre l'Algérie et les pays de la Gzale se sont établis à 6,6 milliards de dollars en 2014 contre 6,88 milliards de dollars en 2013 avec une balance commerciale en faveur de l'Algérie.

L'Algérie en avait importé pour 2,67 milliards de dollars en 2014 (contre 3,44 milliards de dollars en 2013) et y a exporté pour 3,93 milliards de dollars (contre 3,43 milliards de dollars).

Néanmoins, au 1er semestre 2015, la balance commerciale de l'Algérie avec la Gzale a affiché un déficit de 56 millions de dollars contre un excédent de 440 millions de dollars à la même période de 2014.

Ce déficit enregistré sur la période janvier-juin 2015 s'explique notamment par la chute des prix du pétrole et le recul des exportations algériennes de sucre blanc.

Hausse du taux d'inflation à 4,8% en 2015 (ONS)

Le taux d'inflation en Algérie a grimpé à 4,8% en 2015 (contre 2,9% en 2014 et 3,3% en 2013), a appris, hier, l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

A rappeler que la loi de finances complémentaire 2015 a tablé sur un taux d'inflation de 4% contre une prévision de 3% dans la loi de finances initiale.

Par catégorie de produits, l'indice des prix à la consommation (qui sert à calculer l'évolution du rythme annuel de l'inflation) a été de 4,7% pour les biens alimentaires en 2015 (contre 3,9% en 2014).

Cette augmentation a été tirée par la hausse du niveau des prix des produits alimentaires industriels qui s'est établie à 4,66% en 2015 (contre 2,6% en 2014).

En revanche, le niveau moyen des prix des produits agricoles frais a baissé à 4,75% en 2015 (contre 5,26%). Pour les biens manufacturiers, le niveau moyen des prix a grimpé de 5,11% en 2015 (contre 4,2%).

De même, celui des services a augmenté de 4,35% en 2015 (contre 3,74%).

Produits alimentaires : hausse quasi générale

En 2015, la grande majorité des produits alimentaires a enregistré des hausses du niveau moyen des prix par rapport à 2014.

Les augmentations les plus importantes ont été constatées pour les légumes frais (+11,44%), la pomme de terre (+10,77%), les poisson frais (+10,32%) et les boissons non alcoolisées

(+8,31%). Les prix des pains et céréales ont grimpé de 4,89% en 2015, ceux du lait, fromage et dérivés de 3,27% et ceux du café, thé et infusion de 3,16%.

Côté viandes, le niveau moyen des prix des viandes et abats de mouton a augmenté de 2,5%, celui des viandes et abats de bœuf de 2,8% contre une hausse de 7,7% des prix du poulet.

Les produits alimentaires qui ont connu une baisse en 2015 sont essentiellement les fruits frais (-1,66%) et les oeufs (-12,18%).

Pour ce qui concerne le taux d'inflation du seul mois de décembre 2015, il s'est établi à 4,4% par rapport à décembre 2014.

Pour 2016, rappelle-t-on, la loi de finance table sur un taux d'inflation de 4%.

APS

MÉDEA : GESTION COMMUNALE

Nécessité d'apporter «l'équilibre» entre le SG et le P/APC

L'introduction de nouveaux textes de loi élargissant les prérogatives et les missions des Assemblées populaires communales (APC) est un «impératif indispensable» au bon fonctionnement des Assemblées élues, ont estimé des élus et des secrétaires généraux de commune de Médéa.

Selon eux, les textes contenus dans le code communal actuel «ne répondent pas à la réalité vécue sur le terrain, notamment le volet concernant les prérogatives dévolues aussi bien aux assemblées élues qu'aux représentants de l'administration au sein de ces assemblées».

«Cela requiert des changements à même de renforcer le pouvoir de décision des ces assemblées, d'assurer une parfaite cohésion au sein des ces instances et de permettre à l'action des collectivités d'avoir un impact sur les conditions de vie des citoyens», ont-ils indiqué à l'APS, en marge de «portes ouvertes» sur les communes, qui se tiennent depuis lundi à l'échelle nationale. Selon Yacine Birane, P/APC de Médéa, les Assemblées élues voient leurs prérogatives «de plus en plus réduites, alors qu'elles sont censées être renforcées de façon à libérer les initiatives locales et à consolider la trésorerie des communes à travers l'élimination des obstacles dressés par le législateur en matière d'investissement et de gestion du foncier industriel». Il a estimé que les textes



actuels «limitent considérablement le champs d'intervention des Assemblées élues et les privent d'outils de décision à même d'assurer leur indépendance vis-à-vis de l'administration». Les prérogatives du P/APC doivent être revues de manière à lui offrir une marge de manœuvre, sur le plan décisionnel, égale ou équivalente, dans certains cas, à celles accordées au chef de l'exécutif de la wilaya, a-t-il ajouté, en faisant observer que le rôle d'une assemblée élue «ne peut être confiné au seul domaine de la gestion du budget, l'Etat civile ou la voirie, mais élargie à d'autres domaines en relation directe avec le développe-

tariat général, telles qu'énoncées dans le code communal de 2011, sont «floues et ambiguës», surtout en ce qui concerne la relation entre cette instance administrative et l'Assemblée élue, les domaines d'intervention de chaque instances et la vocation du secrétariat général de la commune.

Le «vide» constaté dans ce domaine n'est pas loin, d'après le wali de la commune de Médéa, Mahmoud Mebarki, «des cas d'empêtement d'une instance, clée la plupart du temps, sur une autre, et nécessite à chaque fois l'arbitrage des instances supérieures au niveau local». Afin d'éviter un chevauchement entre administration et assemblée élue, le prochain code communal doit spécifier avec exactitude la mission de chaque instance (élue ou administration), la relation entre elles, déterminer avec précision les prérogatives dévolues à l'APC et au secrétariat général, affirme cet administrateur qui juge impératif de doter, à la faveur du prochain code communal, les grandes communes d'un statut particulier avec de larges prérogatives.

BATNA

Le choix d'un terrain pour l'implantation d'une station électrique solaire à Oued El Ma est en cours

Le choix d'un terrain de 40 hectares est «en cours» dans la commune d'Oued El Ma (Batna) en vue de l'implantation d'une station de production d'électricité au moyen de panneaux solaires, a affirmé lundi soir à l'APS le wali, Mohamed Salamani. Ce projet «n'a pas fait l'objet d'une annulation ou d'un transfert», a ajouté ce responsable qui a également fait état de «l'inscription d'une étude technique préalable à la réhabilitation de la route de Chlaâlaâ (situated dans cette commune, ndlr) sur un linéaire de 28 km.

La réhabilitation de cet axe, resté longtemps fermé pour des raisons sécuritaires, avait été décidée en octobre dernier en réponse à une préoccupation des citoyens, lors d'une visite dans les communes de la daïra de Merouana (dont Oued El Ma fait partie), a encore affirmé le chef de l'exécutif local dans une déclaration à l'APS. M. Salamani a également

fait savoir que des membres de la société civile d'Oued El Ma ont été reçus, jeudi dernier à la wilaya, où des précisions leur ont été données au sujet de la station électrique et de la route de Chlaâlaâ. Durant toute la journée de dimanche, de nombreux manifestants, convaincus de la délocalisation de la station de production d'électricité solaire, avaient violemment manifesté dans la commune d'Oued El Ma où ils s'en sont notamment pris à l'établissement de rééducation situé à l'entrée de la ville dont ils ont empêché l'approvisionnement et ce, après avoir obstrué les accès de la localité.

Selon des sources concordantes, un calme «précaire» règne à l'heure actuelle dans toute la ville, le wali affirmant, quant à lui, que des contacts étaient maintenant avec les citoyens, les élus et la société civile d'Oued El Ma et que «tout rentrera dans l'ordre très bientôt».

NAÂMA

Plus d'une quarantaine d'études scientifiques pour constater les niveaux de pollution

Plus d'une quarantaine d'études scientifiques pour constater les niveaux de pollution ont été effectuées à ce jour par la station de contrôle de l'environnement, dans la wilaya de Naâma, a-t-on appris mardi des responsables de cette station. Parmi les missions de cette station, la lutte contre tous les risques de pollution, en offrant des données scientifiques techniques et les manières de les traiter pour lutter contre la pollution, protéger les zones de biodiversité et améliorer l'opération de gestion des déchets, a indiqué à l'APS la responsable de la station, Hafida Derbal.

Relevant de l'Observatoire national de l'environnement et du développement durable, elle a ainsi effectué 45 études scientifiques sur les niveaux de pollution de l'environnement, en plus des sorties de terrain et des analyses pour constater les risques de pollution de l'eau et de l'air, ainsi que les édifices classés, les car-

rières, les abattoirs et autres, a-t-elle précisée.

Cette station, créée en 2011, a effectué plus de 100 tests physicochimiques des eaux naturelles, des déversoirs industriels, des plans d'eau ainsi que sur les causes de morts suspectes d'animaux.

Elle a également alerté plusieurs fois les entreprises nationales et les instances concernées sur des risques de pollution, ainsi que certaines infractions relatives à l'environnement après l'établissement de rapport sur l'existence de produits dangereux nuisibles à l'environnement.

Elle a contribué, à ce titre, à la protection d'une espèce rare de canard sauvage au niveau de la zone humide de Oglet Haoud El-Deyra, sur le territoire de la commune d'Aïn-Benkhelil, après l'établissement de rapports de son laboratoire sur les raisons de la mort d'une colonie de ces palmipèdes, en sus de l'identification des causes de la mort

d'une quantité de poissons (carpes) au niveau du barrage de Ouzeght dans la commune de Sfissifa, selon la même source.

Des études et rapports ont été établis aussi concernant les répercussions de l'exploitation des carrières et des sablières sur l'environnement, l'enfoncement technique au niveau des wilayas de Naâma et El-Bayadh ainsi que l'impact des stations d'épuration d'eau et de distribution de carburants sur les nappes d'eaux souterraines et l'analyse des produits chimiques périmés.

La station a aussi soulevé des rapports aux instances concernées sur les décharges non contrôlées, des tableaux de mesures du degré de pollution de l'air suite à l'incinération des déchets hospitaliers et un autre rapport sur l'impact de l'unité de production d'aliments de volaille de la commune de El-Kasdir sur l'environnement.

BÉCHAR

Un centre d'insémination artificielle et une unité de fabrication d'aliments de bétail projetés

Un centre d'insémination artificielle et une unité de fabrication d'aliments de bétail sont projetés dans la wilaya de Béchar, au titre des projets de développement du secteur agricole, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale des services agricoles. Ces projets, qui visent le développement de l'élevage pour répondre aux besoins des éleveurs, ainsi que ceux de la population en viandes rouges, sont estimés à plus de 171 millions DA, a-t-on précisé. Ce financement, accordé conjointement par le fonds spécial d'appui aux petits éleveurs et petites exploitants agricoles (FSAEPEA) et le fonds national développement des investissements agricoles (FNDIA), permettra le renforcement de la wilaya en pareilles structures répondant aux préoccupations des éleveurs en matière d'aliments de bétails et d'élevage du cheptel ovin, a-t-on souligné. Le FSAEPEA a aussi dégagé un financement de plus de 7 millions DA pour la création d'une ferme cameline dans l'une des zones à vocation pastorale de la région, au titre du développement et de la promotion de l'élevage camelien dans la wilaya qui compte un cheptel de plus de 24.000 têtes de cette espèce animale endémique aux régions du sud, a-t-on ajouté.

Ces projets font partie d'un vaste programme d'aménagement et de préservation des parcours sahariens et de développement des élevages, ayant nécessité un investissement global de plus de 671 millions DA dégagé par le secteur agricole pour la réalisation de plusieurs autres opérations, notamment la réalisation et l'équipement de puits de parcours, la réalisation de puits à pompe solaire et la réalisation de travaux d'aménagements au niveau de plusieurs collectivités à réelles potentialités pastorales, a-t-on expliqué.

EL-BAYADH

Diverses opérations d'aménagement urbain en cours à Cheguig

Des opérations d'aménagement urbain sont en cours de concrétisation dans la commune de Cheguig (El-Bayadh), dans le cadre du plan de développement communal de 2015, a-t-on appris hier de cette collectivité.

Ces opérations, d'un montant de 25 millions DA, consistent en la rénovation et l'extension de l'éclairage public et l'extension et la rénovation des réseaux d'eau potable et d'assainissement, au niveau du chef lieu de la commune de Cheguig et du village de Bougherara, a indiqué le président de l'Assemblée populaire communale, Abid Rahal.

L'opération de rénovation et d'extension du réseau d'éclairage public a été achevée au village Bougherara, tandis que les travaux sont en cours au niveau du chef lieu de la commune, a-t-il précisé. Les travaux de rénovation du réseau d'eau potable, lancés en décembre dernier, avoisinent les 15%, a-t-il ajouté. Concernant l'opération liée aux réseaux d'assainissement au village de Bougherara, les procédures d'attribution du marché sont finalisées et les travaux devront être lancés dans le courant de ce mois de janvier sur un linéaire de 1,2 kilomètre. Le village de Bougherara, qui compte près de 800 habitants, a connu ces dernières années plusieurs opérations de développement visant l'amélioration du cadre de vie du citoyen, dont le raccordement dernièrement de 221 familles au réseau du gaz naturel, selon le même responsable.

APS

BÉJAÏA

LES « QUATRE CHEMINS »
EN PLEIN ESSOR !

Qui l'eût cru...

Arslan-B

C'est la « poussée asperge ». Un essor fulgurant notamment au plan urbanistique et ce en l'espace de quatre à cinq ans à peine. Cette agglomération longtemps considérée comme « proche banlieue » du chef-lieu (Béjaïa) de la wilaya et qui n'avait ni boulangerie-pâtisserie, ni boucherie, ni pharmacie, ni cabinets de médecins ou de chirurgie-dentaire et tout juste une très ancienne école primaire (ex-école Ophilia, coloniale...) et tout juste une cité-ghetto dénommée Bouldjeloud est en passe d'acquérir le statut de « moyenne » commune à elle-même, de rendre jalouses bien des macro-cités assez nanties du chef-lieu, qui plus est avec à la clé le modernisme et l'esthétique d'une architecture reflétée, fonctionnelle, attrayante à combien ! La grande joie des familles et des écoliers, enfin un CEM flamboyant neuf et déjà opérationnel (en attendant un lycée, afin d'éviter aux chérubins des « Quatre chemins » de continuer à arpenter plus de deux kilomètres pour se rendre au Lycée ex-Triq S'tif (ex-collège technique de l'ère coloniale, jouxtant le vieux stade Ben Allouache). Il est vrai que l'avènement de la superbe gare routière de Béjaïa implantée aux « Quatre chemins » aura été l'élément déclencheur par excellence de cette fulgurante métamorphose de cette pourtant mythique « proche banlieue ». Mythique en ce sens qu'elle est le véritable et incontestable portail de la capitale des Hammadiates, Béjaïa, ouvrant également la voie vers les wilayas limitrophes, en l'occurrence Sétif, Jijel (et donc Constantine etc.) mais également... Alger ! Le superbe joyau d'architecture qu'est l'hôtel Le Sarrasin est venu telle une couronne sur un vaste ensemble d'immeubles et de commerces ayant soigneusement veillé à arborer beauté et modernité. Les structures de restauration rapide, les autres commodités urbanistiques (alimentation générale, pâtisseries, quincailleries et autres, services...) tout ce « dispositif » propre à une... ville digne de ce nom existe désormais aux « Ket chmène » (Quatre chemins). La population est en fièvre, fière aussi (sinon surtout !) de savoir que cet autre bijou qu'est l'aéroport Abbâne-Ramdane Soummam « leur appartient », en ce sens qu'il se trouve à deux pas de chez eux. Et puis, qui dit mieux : Le bon vieux pont de la Soummam non seulement demeure (une relique de près de deux cents ans) mais il est, en plus, depuis quelques années, épaulé par deux autres ponts. Une réalisation algérienne. C'est, désormais, « les trois ponts de la Soummam ». En attendant juste la réhabilitation de la plage de Sidi Ali L'hab (une agglomération jumelle), également à deux pas, l'échangeur étant sur le point d'être achevé... Les Quatre chemins seront, comme on dit chez nous, « sortis des bottes ». Quel essor ! Pourvu que ça continue... (Nous reviendrons avec force détails sur ce cas quasi phénoménal, relativement parlant, bien sûr...).

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ : INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE **Trois morts et 11 personnes sauvées**

Le monoxyde de carbone a encore frappé, lundi, dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, quand une mère et son fils et un père de deux enfants sont morts dans leur maison. Les deux premières victimes, la mère, 57 ans et son fils 22 ans, résidant dans la ville Drarcha dans la commune de Tigalaït, au sud-est de la wilaya, sont morts après avoir inhalé du monoxyde de carbone qui se dégagait d'un chauffage à gaz.

La troisième victime, un jeune, père de deux enfants, a été retrouvée morte à son domicile au village Boubtikhe dans la commune d'Ouled Brahem. Onze autres personnes ont été sauvées en extérieur par la Protection civile dans plusieurs localités de la wilaya. La période hivernale et plus particulièrement les épisodes de froid

intense sont ceux qui présentent le plus de risques. En effet, le monoxyde de carbone est un gaz inodore, incolore et indétectable dont la production résulte d'une mauvaise combustion. Tous les modes de chauffage, de production d'eau chaude et, plus généralement tous les appareils de combustion, sauf l'électrique, peuvent produire du CO. Le pire est qu'il ya beaucoup d'appareils défectueux sur le marché algérien.

Des mesures existent pour éviter ce genre de drames. La prévention consiste à faire adopter les bons gestes et à informer sur les règles de sécurité concernant le fonctionnement des appareils de chauffage, des cheminées et des moteurs à combustion interne:

Pour limiter les risques d'intoxication au monoxyde de carbone au do-

SETIF

INTEMPIERIES : Intenses activités de la Protection civile

Depuis le début des intempéries, samedi dernier, les services et les éléments de l'ensemble des unités de la Protection civile de la wilaya de Sétif ont été mis en état d'alerte pour être sur tous les fronts. Sur le pied de guerre de jour comme de nuit, ils ont été constamment mobilisés pour porter secours à des citoyens en détresse. La Protection civile de Sétif a mobilisé tout son potentiel humain et matériel pour faire face à cette vague de froid et venir en aide aux plus vulnérables.



Azzedine Tiouri.

Selon la cellule de communication de la direction de la Protection civile de Sétif, il a été enregistré 183 interventions en 48 heures, dont 122 destinées à porter secours à des malades et leur évacuation et 35 pour venir en aide aux usagers de la route bloqués par la neige, notamment sur la RN 9, reliant Sétif à Béjaïa, du coté d'Amouche, ainsi que sur les RN 75 reliant les communes d'Aïn Abessa à Ain

Roua, la RN 74 entre Ain Roua et Bougaa, la RN 103 reliant les localités de Béni Oucine et Bougaa. La présence de verglas n'a pas épargné les piétons où l'on a enregistré 5 chutes de personnes secourues. Les éléments de la Protection civile sont intervenus également pour évacuer en urgence 9 parturientes en voie d'accouchement.

Ils ont eu à se déplacer pour 9 accidents de la route causant la mort d'une personne âgée de 45 ans et faisant 4 blessés et dans deux maisons, suite à des fuites de monoxyde de carbone où deux

familles composées de 14 membres, dont 8 enfants, 4 femmes et 2 hommes ont été secourus in-extremis dans les localités de Reahala, dans la commune d'Aïn Kebira et dans la cité de Bouyama dans celle d'Amouche. En cette période hivernale très difficile, les SDF (Sans domicile fixe), n'ont pas été omis. Une opération effectuée durant la nuit a permis de récupérer 6 personnes pour les prendre en charge et les remettre aux services concernés de solidarité de la wilaya de Sétif.

A.T.

AÏN AZEL (SÉTIF) : Démantèlement d'un réseau de trafiquants de drogue et saisie de 21 kg de kif traité

Les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale d'Aïn Azel, sont parvenus à démanteler une bande de malfaiteurs spécialisée dans le trafic de stupéfiants composée de six membres âgés entre 24 et 31 ans, originaires des deux wilayas de Sétif et de Mascara.

L'affaire a commencé lorsque des informations sont parvenues aux gendarmes faisant état qu'une quantité de kif traité était dissimulée dans le domicile de Kh. S. Après l'obtention d'une autorisa-

tion de perquisition du quartier, les enquêteurs se sont rendus au domicile du suspect où ils ont découvert 22 morceaux de kif traité, le tout estimé à 21 kg, destiné à la commercialisation. Le suspect fut immédiatement arrêté. Selon les informations transmises par le commandement de groupement de la Gendarmerie nationale de Sétif, l'intensification de la recherche et après une enquête plus approfondie avec l'individu arrêté pour trouver la source d'approvisionne-

ment de la marchandise, il s'est avéré qu'il l'avait récupérée en deux fois, la première à Oran et Tlemcen et la seconde dans la wilaya de Mascara. L'enquête a déterminé aussi la présence de deux intermédiaires pour faciliter l'opération d'approvisionnement, les nommés B.M et B.K qui ont été arrêtés en plein centre ville d'Aïn Azel, une cinquantaine de km au sud du chef-lieu de wilaya Sétif.

Après l'obtention de l'autorisation de l'extension de compétence, les enquêteurs

se sont rendus dans les wilayas de Mascara et de Tlemcen pour procéder aux perquisitions des deux autres suspects A.B et B.M qui se trouvaient dans un établissement pénitentiaire. Toute cette opération a permis la saisie de 21 kg de kif traité, 7 téléphones portables et 4 véhicules utilisés pour ce trafic. Présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'El Eulma, tous les mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt.

A.T.

M'SILA : Saisie de plus de 3 quintaux de viande avariée

Les services de la sûreté de daïra de Boussaâda, un soixantaine de kilomètres au sud de M'sila ont saisi, hier, plus de trois quintaux de viande de rouge avariée, destinée à la commercialisation, dans le souk hebdomadaire, sur la route de Sidi Aumeur, lors d'un contrôle de routine, a-t-on appris de sources fiables. En effet et selon la même source, c'est à l'issue d'une opération de contrôle, effectuée dans ce souk dans la ville de Boussaâda, que la brigade, relevant de la sûreté de daïra de Boussaâda, ont réussi à saisir cette importante quantité de viande rouge avariée. D'après la même source, deux personnes ont été arrêtées. La marchandise saisie a été aussitôt saisie et soumise à un contrôle au laboratoire. Les analyses effectuées ont conclu que la marchandise était impropre à la consommation, et ce, ne raison de la rupture de la chaîne de froid. Un PV a été dressé pour commercialisation de viande avariée.

M.B.

MIGRATIONS:

Le ministre grec de la Marine critique un «comportement inapproprié» des garde-côtes

Le ministre grec de la Marine a critiqué des garde-côtes qui ont forcé un passeur turc présumé à regarder les corps de trois enfants migrants morts en tentant de traverser la mer Egée.

«C'est un comportement clairement inapproprié», a déclaré Thodoris Dritsis dans un communiqué publié lundi soir. «L'Etat et ses agents devraient garder la tête froide et rester professionnels vis-à-vis de tout détentu, même s'il est accusé d'un crime odieux», a ajouté ministre.

La chaîne de télévision britannique Sky News a diffusé récemment des images d'une opération de sauvetage d'un bateau de migrants en détresse près de l'île grecque de Samos.

Deux enfants âgés de deux ans et une fille de quatre ans sont morts dans le nau-



frage. Les garde-côtes ont arrêté un passeur présumé, un ressortissant turc âgé de 21 ans qui conduisait le bateau, et l'ont forcé à regarder les corps des enfants jusqu'à ce qu'il fonde en larmes.

«Nous devrions tous respecter la présomption d'innocence jusqu'à ce que quelqu'un soit définitivement condamné», a aussi déclaré le ministre. Un procureur de Samos doit décider si le passeur présumé, qui a affirmé à Sky News avoir été contraint de piloter le bateau, peut être poursuivi pour homicide.

Les passeurs déclarés coupables sont condamnés à lourdes peines en Grèce, qui doit faire face à l'afflux de migrants en provenance de Turquie. Le président grec Prokopis Pavlopoulos a accusé lundi les autorités portuaires en Turquie de soutenir les passeurs. Les noyades en Egée se poursuivent depuis le début de l'année, malgré le ralentissement du nombre de migrants arrivant en Grèce, dû aux conditions météorologiques hivernales mais aussi aux limites imposées par l'Union européenne pour endiguer ce flux migratoire.

La Chine compte 1,374 milliard d'habitants

La population totale de la Chine atteint désormais les 1,374 milliard, une hausse de 6,8 millions sur un an, selon les chiffres officiels qui soulignent également les défis démographiques.

Les naissances ont poursuivi leur baisse en 2015, diminuant de 12,37 à 12,07 pour 1.000 habitants, dans un contexte de vieillissement de la population qui a conduit les autorités à assouplir leur politique de limitation des naissances en permettant désormais à tous les couples mariés d'avoir deux enfants.

Le déclin de la population active - les personnes âgées de 16 à 59 ans s'est par ailleurs accéléré, celle-ci chutant de 4,87 millions en 2015, contre 3,71 millions l'année précédente.

Les mouvements de po-



pulation en Chine ont ralenti en 2015 pour la première fois en au moins cinq ans, selon des chiffres officiels publiés mardi, en raison apparemment de déplacements moins fréquents entre les villes.

La migration de centaines de millions de personnes des campagnes vers les villes durant les dernières décennies

a été le principal moteur, et la conséquence, du boom économique chinois.

La «population flottante» - les personnes vivant dans un endroit différent de celui où elles sont enregistrées -- a chuté de 5,68 millions pour atteindre les 247 millions, selon des chiffres annoncés par le Bureau national des statis-

tiques (BNS). Il s'agit de la première baisse enregistrée depuis 2010, année où les statistiques concernant cette population sont devenues annuelles. La chute enregistrée en 2015 résulte semble-t-il d'une diminution des mouvements des résidents urbains, alors même que le gouvernement travaille actuellement à l'assouplissement d'un système de permis de résidence permanente le «hukou», séisme indispensable pour l'accès à la santé et à l'éducation qui entrave la mobilité professionnelle.

La population des travailleurs ayant déménagé de zones agricoles vers des milieux urbains a elle légèrement augmenté -- de 0,4% à 277 millions --, en ralentissement toutefois par rapport à 2014.

Un séisme de magnitude 5,4 frappe Taiwan

Un séisme de magnitude 5,4 a frappé mardi matin les eaux au large de Taiwan, a annoncé le Centre du réseau sismique de Chine.

L'épicentre, situé à une profondeur de 27 km, a été localisé à 22,83 degrés de latitude nord et 121,42 degrés de longitude est, dans les eaux au large du district de Taitung, au sud-est de Taiwan, a précisé la même source.

ISS: La première fleur cultivée dans l'espace voit le jour

La première fleur cultivée dans la Station spatiale internationale (ISS) voit le jour, selon un astronaute cité par la Nasa.

«La première fleur cultivée dans l'espace a fait ses débuts», a écrit depuis l'ISS, l'astronaute américain Scott Kelly dans un tweet sur le réseau social Twitter, avec la photo d'un beau zinnia orange à l'appui.

Les astronautes de l'ISS, ont cultivé des plantes dans l'avant-poste orbital pour effectuer des expériences, mais ces plantes ont apparemment eu des difficultés à s'adapter à la microgravité. Plusieurs de ces zinnias paraissaient mal en point en décembre après l'apparition de moisissures sur leurs feuilles à cause de la forte humidité, selon la Nasa. La culture de ces fleurs fait partie d'un projet plus étendu de la Nasa, appelé «Veggie», visant à faire pousser des plantes dans l'espace pour produire de la nourriture dans la perspective de longues

missions habitées vers Mars, une autonomie qui sera un complément important pour la survie des astronautes, explique l'Agence spatiale. Les membres d'équipage de la Station ont déjà récolté avec succès des laitues dont ils ont consommé les premières feuilles en 2015 et espèrent produire des tomates d'ici l'année prochaine. Le système de culture des salades et d'autres végétaux a été installé dans la Station spatiale mi-2014. Ces plantes sont cultivées par hydroponie c'est-à-dire sans terre dans une solution d'eau et de nutriments. Ce système requiert nettement moins d'eau et d'engrais et les plantes poussent trois fois plus vite que dans le sol, selon la Nasa.

Scott Kelly est devenu en octobre dernier l'Américain qui a passé la plus longue période en continu dans l'espace, soit plus de dix mois à bord de l'ISS où il doit rester un an au total jusqu'au 3 mars.

INTEMPIÉRIES Une tempête de sable et des vents froids s'abattent sur les territoires palestiniens

Des vents froids et chargés de sable se sont abattus lundi sur les territoires palestiniens et ont perturbé la vie quotidienne dans certaines régions, selon l'Institut palestinien de météorologie.

Des témoins oculaires ont indiqué que la plupart des magasins ont fermé leurs portes à Gaza et en Cisjordanie de peur que la tempête ne s'intensifie. Par ailleurs, les autorités ayant conseillé aux Palestiniens de rester à l'intérieur, le nombre de piétons dans les rues ainsi que la circulation routière ont baissé.

Dans un communiqué de presse envoyé par courriel, l'Institut palestinien de météorologie a indiqué que les enfants et les personnes souffrant de maladies respiratoires chroniques ou qui ont mal à la gorge doivent rester à la maison pour éviter d'inhaler la poussière chargée par la tempête.

Le communiqué a précisé que les températures pouvaient baisser dans les prochains jours, mais qu'il pouvait pleuvoir pendant la nuit, ajoutant que les vents orientés sud-ouest étaient arrivés dans l'atmosphère des territoires palestiniens.

Les Forces de défense palestiniennes ont également demandé aux résidents de suivre les instructions les enjoignant d'éviter les vents froids chargés de sable, et de tenter, dans la mesure du possible, de rester à l'intérieur, notamment les enfants. Elles ont également demandé aux conducteurs de véhicules de conduire plus lentement et en faisant particulièrement attention car la visibilité est faible. Enfin, elles ont conseillé de renforcer les dispositifs de fixation des paraboles et des autres pièces en métal susceptibles de se dérocher en raison de la force des vents.

RUSSIE: La grippe porcine a fait au moins 17 morts depuis le début de l'hiver

Au moins 17 personnes sont mortes du virus H1N1 de la grippe porcine en Russie depuis le début de l'hiver, selon un nouveau bilan donné par les autorités régionales.

«Cinq personnes sont mortes du virus H1N1 à Saint-Pétersbourg (nord-ouest) depuis le début de l'hiver. Dans trois autres cas, les procédures d'identification du virus ne sont pas encore terminées», a déclaré Maria Khitarichvili, attachée de presse du Comité de la santé local.

Par ailleurs, 313 personnes infectées par le virus H1N1 ont été hospitalisées depuis une dizaine de jours dans la deuxième ville de Russie, selon des chiffres officiels.

Dans la région de Rostov-sur-le-Don (sud), environ 120 cas ont été recensés depuis le début de l'épidémie de grippe saisonnière et quatre personnes en sont mortes, a annoncé mardi à l'agence de presse Ria Novosti un représentant du ministère de la Santé local.

Selon Ria Novosti, qui cite un autre représentant des autorités sanitaires, 68 personnes ont été infectées au Daguestan, dans le Caucase russe, faisant cinq morts.

AUTISME : UN MARQUEUR POUR LE REPÉRER DÈS 2 ANS

Des chercheurs du CNRS ont identifié un marqueur de l'autisme qui permettrait de diagnostiquer la maladie par IRM.

Des chercheurs du CNRS, d'Aix-Marseille Université et de l'AP-HM ont identifié un marqueur cérébral spécifique de l'autisme, détectable par IRM et présent dès l'âge de deux ans.

Les troubles du spectre autistique sont un ensemble de troubles neuro-développementaux qui affectent principalement les relations sociales et la communication. Ils sont associés à un développement abnormal du cerveau.

Des données récentes en neuro-imagerie suggérant l'existence d'anomalies dans le plissement du cortex cérébral, les chercheurs de l'Institut de neurosciences de la Timone ont suivi cette piste de recherche.

Dans un communiqué, ils annoncent avoir repéré une «anomalie» dans une région du cerveau spécialisée dans le langage et la

communication. Cette anomalie (en fait, un petit pli moins profond dans un endroit du cerveau) altère ces facultés chez les personnes atteintes d'autisme.

En comparant trois groupes d'enfants âgés de 2 à 10 ans, certains atteints d'autisme et d'autres dépourvus de troubles du secteur autistique, ils ont découvert que, dans l'aire de Broca (une région connue pour être impliquée dans le langage et la communication), la profondeur maximale d'un sillon était moindre chez les enfants atteints d'autisme par comparaison aux deux autres groupes.

«Cette découverte pourrait aider au diagnostic et à une prise en charge plus précoce de ces patients» affirment les chercheurs dont l'étude vient d'être publiée dans la revue Biological Psychiatry.



LES FILLES PLUS SOCIALES QUE LES GARÇONS

Les manifestations de l'autisme seraient différentes selon que ce trouble envahissant du développement touche une fille ou un garçon, notamment en termes de motivation sociale et d'amitié.

Il semblerait qu'il y ait plus d'autistes hommes que femmes. Mais ce déséquilibre serait en réalité lié à un diagnostic sous-estimé des troubles du spectre autistique chez les filles car leurs symptômes seraient moins facilement repérables. Une étude en mai 2015 avait déjà montré que les garçons autistes présentent plus de symptômes physiques aisément identifiables (gestes brusques, mouvements répétés...) que les filles.

Une nouvelle étude met en avant des difficultés sociales et amicales plus prononcées chez les garçons que chez les filles, ce qui contribue à moins bien les discerner chez ces dernières. A l'origine de ces travaux publiés dans le Journal of Autism and Developmental Disorders, des

chercheurs en psychologie du Centre pour la Recherche sur l'Autisme et l'Education de l'University College de Londres (Royaume-Uni).

Amitiés plus profondes chez les filles

Ces chercheurs ont suivi 46 adolescents âgés de 12 à 16 ans, dont 13 filles autistes, 13 filles non autistes, 10 garçons autistes et 10 non autistes. Ils leur ont demandé d'attribuer une note de 0 à cinq selon qu'il/elle se reconnaissait peu ou beaucoup dans 23 affirmations portant sur différentes caractéristiques de l'amitié. Ils devaient ainsi statuer sur des thèmes tels que la camaraderie (par exemple en notant la phrase «Mon ami(e) et moi passons beaucoup de notre temps libre ensemble»), le conflit («Mon ami(e) et moi sommes en désaccord sur de nombreux sujets»), l'entraide («Mon ami(e)

m'aide quand j'éprouve des difficultés»), la sécurité («Si j'ai un problème à l'école ou à la maison, je peux en parler à mon ami(e)») ou encore la proximité («Si mon ami(e) venait à déménager, il/elle me manquerait»). Les conclusions principales tirées de cette enquête sont que les filles atteintes de troubles autistiques sont plus motivées socialement et leurs amitiés sont plus intimes que celles des garçons atteints des mêmes troubles. En somme, l'expérience sociale des filles autistes est plus proche de celle des adolescents non autistes que celle des garçons autistes.

Les chercheurs souhaitent maintenant poursuivre leurs travaux pour déterminer si ces différences entre garçons et filles s'étendent aux capacités cognitives des adolescents souffrant de troubles autistiques, mais aussi pour comprendre l'impact de telles différences sociales et amicales sur le bien-être et la santé mentale des jeunes autistes sur le long terme.



LA MALADIE D'ALZHEIMER BIENTÔT DÉTECTÉE PAR L'ODEUR DE L'URINE ?

La maladie d'Alzheimer pourrait être détectée grâce à l'odeur de l'urine. Cette découverte validée sur des souris doit être testée sur des humains.

Il serait possible de mettre en place un test de diagnostic précoce de la maladie d'Alzheimer, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue scientifique *Scientific Reports*. En effet, il pourrait être possible de détecter cette pathologie neurologique grâce à l'odeur de l'urine. Des conclusions obtenues sur des souris.

Les chercheurs du Monell Center (Etats-Unis) et du ministère américain de



l'Agriculture ont réalisé une étude avec des souris génétiquement modifiées

pour développer la maladie d'Alzheimer. Les chercheurs ont observé qu'avant que

les souris ne déclenchent leur maladie, l'odeur de leur urine a été modifiée. Et cette odeur unique était reconnaissable comparée à celle des souris du groupe témoin. «Les signatures d'odeurs urinaires pouvaient être altérées par des processus métaboliques associés aux précurseurs d'Alzheimer. Les différences d'odeurs étant même détectables avant le début du dépôt de plaque amyloïde», explique Bruce Kimball, analyste chimiste et auteur principal de cette étude. Si les résultats de cette étude sont encourageants, des nouvelles recherches sont

nécessaires pour déterminer si ce mode de détection précoce de la maladie serait efficace chez les humains. Un diagnostic précoce permettrait de réduire le déclin cognitif. En France, selon les derniers chiffres de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), 860 000 personnes souffrent de la maladie d'Alzheimer et le nombre de malades devrait atteindre deux millions en 2020. La maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées représentent la première cause de perte des fonctions intellectuelles liée à l'âge.

UN DÎNER RICHE EN FIBRES PERMETTRAIT DE MIEUX DORMIR



Favoriser un dîner riche en fibres et pauvre en sucres et en acides gras trans permettrait un sommeil de meilleure qualité et un endormissement plus rapide. Le dîner est un repas important qui peut influencer la qualité de notre sommeil, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Journal of Clinical Sleep Medicine*. Composé de trop de sucres, d'acides gras saturés (présents dans l'alimentation industrielle, les viennoiseries) et de trop peu de fibres, il favoriserait un sommeil léger et peu réparateur. Les chercheurs de l'Université de Columbia (Etats-Unis) ont réalisé une étude avec 26 adultes (13 hommes, 13 femmes) âgés en moyenne de 35 ans et de poids normal. Ils ont dormi pendant 5 nuits en laboratoire du sommeil et ont suivi un régime alimentaire particulier. Les scientifiques voulaient comprendre le rôle de l'alimentation sur notre sommeil et identifier les aliments qui favorisent des bonnes nuits de sommeil. Les conclusions de cette étude ont montré qu'en moyenne, les participants ont dormi pendant 7 heures et 35 minutes par nuit. Les chercheurs ont observé que plus l'apport en fibres est élevé, plus le temps de sommeil réparateur et profond est long. Mais quand l'apport en graisses saturées est élevé, la durée de sommeil est importante. L'étude a aussi montré que plus l'apport en sucre est important, plus les épisodes de «micro-réveils» sont nombreux au cours de la nuit. Lorsque le dîner est composé par un nutritionniste, les participants s'endorment également plus vite, soit en 17 minutes pour 29, que lorsqu'ils l'imaginent eux même leur repas. Changer d'alimentation serait une solution simple pour réduire les troubles du sommeil qui sont de plus en plus fréquents et souvent un problème pour la santé.

Les troubles du sommeil, un problème de santé publique

Les troubles du sommeil touchent aujourd'hui 20% de la population des pays industrialisés et sont à l'origine de nombreux autres problèmes de santé, directement ou pas. En effet, la carence en sommeil peut être responsable d'accidents de voiture, de catastrophes industrielles, de troubles métaboliques, et de problèmes cardiaques. De plus, les personnes en manque de sommeil ont un risque plus élevé de développer des maladies chroniques comme l'hypertension, le diabète, la dépression, l'obésité et le cancer. Ils sont aussi plus exposés à une mortalité précoce. Plus d'un tiers des Français (34%) ont consulté un spécialiste pour leurs troubles du sommeil, selon un récent sondage d'Opinion Matters pour Withings, une société qui fabrique le réveil intelligent Withings Aura.

LE FROID POSSÈDE-T-IL UN EFFET PROTECTEUR ?

Chez les mouches du vinaigre, l'exposition au froid à l'âge de cinq jours permettrait de vivre plus longtemps et de mieux résister au froid à l'âge adulte.

Derrière l'idée reçue «le froid préserve» se cache peut-être une vérité scientifique. C'est ce qu'a voulu tester un chercheur en biologie du vieillissement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) de Toulouse. Ce biologiste, Éric Le Bourg, avait déjà montré qu'exposer des mouches du vinaigre (ou drosophiles) à un froid important pendant les deux premières semaines de leur vie adulte pouvait augmenter leur espérance de vie et leur résistance à des stress sévères comme la chaleur et les infections fongiques quatre semaines plus tard.

Éric Le Bourg a alors voulu savoir si cette protection était limitée dans le temps ou s'étendait à toute la durée de vie. Cette question a fait l'objet d'une nouvelle étude publiée dans la revue scientifique Biogerontology.

Le scientifique a exposé des jeunes mouches qui vivaient à 25°C à un froid soudain puis les a transférées dans des environnements dont la température variait entre 19 et 22°C. Cette exposition précoce au froid a protégé les mouches de la chaleur et



du froid tout au long de leur vie (soit pendant une dizaine de semaines).

Nouvelles pistes thérapeutiques ?

Le chercheur propose à ce phénomène une explication évolutive. En effet, la température peut beaucoup varier à l'état sauvage, et bien supporter des longues périodes de froid ou de chaleur constitue un avantage

hommes sont considérables et les effets du froid sur l'organisme et sur notre santé peuvent être très éloignés.

«Si ces résultats montrent que, au moins chez les mouches, un stress modéré lors d'un âge jeune peut protéger non sur un temps court mais pour la vie, il y a peut-être un espoir d'observer des résultats similaires chez les mammifères» explique Éric Le Bourg dans son étude. Si cet effet protecteur existe avec le froid chez la drosophile, il pourrait fonctionner pour d'autres types de stress chez l'homme.

«Est-ce que soumettre les hommes à un stress modéré pendant la vingtaine ou la trentaine pourrait fournir de tels effets en termes d'espérance de vie ? Ce serait une étape dans la prévention des maladies liées à l'âge car, comme un vaccin, un stress modéré pourrait protéger à vie, jusqu'à un âge très avancé» conclue le chercheur. Mais en attendant d'en savoir plus, que cette étude ne vous donne pas de mauvaise idée : il ne s'agirait pas de vous recouvrir de neige pour augmenter votre longévité !

FROID AUX PIEDS : LES BONS GESTES POUR NE PLUS EN SOUFFRIR

Depuis mercredi, le plan «grand froid» a été mis en place dans plusieurs départements. Premier conseil : se couvrir convenablement les extrémités. Topsanté vous donne quelques petits conseils supplémentaires pour que vos pieds continuent à gigoter d'aïse dans vos chaussures.

Ce désagrément, lié à une circulation parasseuse, touche la moitié des femmes. Lorsque l'humidité s'ajoute au froid, des engelures peuvent se former, accompagnées de plaques violacées et d'un œdème douloureux. Déclenché également par le froid, le syndrome de Raynaud (un trouble de la circulation du sang dans les extrémités) entraîne une couleur bleu violacé et une insensibilité d'un ou plusieurs orteils.

- Appliquez deux fois par jour une crème «pieds froids» aux effets vasodilatateurs.

- Adoptez des chaussures à semelles épaisses, pour isoler le pied.

- Superposez collants et mi-bas ou des socquettes fines. Dans les boots, les jours de grand froid, osez glisser de fins chaussons en laine polaire : c'est divin !

- Attention : Si vous pensez souffrir d'un syndrome de Raynaud (vos orteils deviennent soudainement froids, insensibles, blancs) n'hésitez pas à consulter un dermatologue qui pourra éventuellement vous prescrire des vasodilatateurs pour améliorer la circulation sanguine.

Vous avez les pieds froids et rugueux

Plus épais que celui du visage mais mal vascularisé, l'épiderme des pieds devient rugueux et se fissure. Des chaussures trop étroites favorisent la formation de durillons entre les orteils.

- Gommez-les deux ou trois fois par semaine

à l'aide d'un savon exfoliant ou d'une pierre ponce au grain très fin. Ramollissez la peau dans l'eau du bain, puis frottez doucement, en insistant sur le talon et la voûte plantaire.

- Hydratez-les deux fois par jour avec une crème pour pieds secs, y compris entre les orteils.

- Préférez les chaussettes, mi-bas et collants en coton ou en laine. Et n'hésitez pas à tester les collants hydratants dont les fibres renferment des micro-capsules gorgées d'actifs humectants.

- Rendez-vous chez le podologue en cas de crevasses. Auparavant abrarez très légèrement les bords et appliquez une compresse imprégnée de crème cicatrisante à base de vitamine A.

Vous avez les pieds froids et sensibles

Sous l'effet du froid, les capillaires se contractent, surtout au niveau des orteils. Gare aux zones de compression dans les chaussures et aux talons de plus de 5 cm, qui réveillent les douleurs (cor, oeil-de-perdrix).

- Coupez vos ongles courts et au carré afin qu'ils ne s'incarnent pas. Demandez à un podologue d'éliminer cors et durillons.

- Portez des chaussettes ou des collants avec coutures plates pour ne pas souffrir au niveau des orteils.

- Ayez deux paires de chaussures : l'une, confortable (chaude) et plate, pour votre trajet jusqu'au bureau ; l'autre, légère avec un petit talon, pour le bureau. Changer de chaussures quand il fait froid soulage les pieds sensibles et améliore la circulation.

- Massez vos pieds chaque soir, après la douche ou le bain. Appliquez une huile parfumée et massez de façon symétrique avec les deux mains.



Faites vous-même un bain de pieds aux huiles essentielles

Vous avez encore froid aux pieds ? Testez ce bain aux huiles essentielles qui stimule la circulation sanguine et réchauffe.

- Mélangez 2 à 3 cuillères à soupe de lait en poudre avec un peu d'eau chaude. Ajoutez 5 gouttes d'huiles essentielles de ciste.

- Versez ce mélange dans une bassine d'eau chaude et prenez un bain de pieds pendant 10 minutes.

- Rincez rapidement vos pieds à l'eau fraîche. Séchez-les et enfilez une paire de chaussettes en fibres naturelles.

Paix et Réconciliation au Mali: Les membres du Comité de suivi de l'Accord se félicitent des progrès enregistrés

Les membres du Comité de suivi de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du Processus d'Alger se sont «félicités» hier des «progrès enregistrés» dans la mise en oeuvre de l'Accord depuis sa signature.

"Les participants (...) se félicitent des progrès enregistrés dans la mise en oeuvre de l'Accord depuis le parachèvement du processus de sa signature, notamment la cessation des hostilités", selon un communiqué rendu public hier à l'issue de la réunion consultative de haut niveau élargie aux membres du Comité de suivi de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du Processus d'Alger.

Ils ont appelé les parties à "demeurer engagées dans le processus de paix pour préserver et consolider les acquis jusqu'ici obtenus", relevant, toutefois, "les lenteurs constatées dans la mise en oeuvre d'engagements clés de l'Accord notamment ceux sousscrits au titre de la période intérimaire".

Les membres du Comité de suivi de l'Accord appellent, dans ce sens, à "l'accélération du rythme de la concrétisation des actions prioritaires retenues par le comité de suivi lors de sa sixième session, et rappellent la "responsabilité du gouvernement malien dans la mise en oeuvre de l'Accord ainsi que le rôle crucial devant être assumé également par les deux autres parties signataires en la matière dans un esprit de co-responsabilité et de partenariat effectif pour la paix et la réconciliation".

Les membres du comité de suivi de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali ont noté avec "préoccupation" la persistance, la multiplication et l'extension des attaques terroristes et criminelles visant les forces de défense et de sécurité maliennes, les mouvements signataires de l'Accord, les forces internationales et la population civile. A cet effet, ils condamnent "vigueusement" ces attaques et réitèrent leur soutien aux efforts visant à neutraliser les groupes terroristes et criminels, mettant l'accent sur la nécessité d'une conjointe des efforts non seulement des parties malienches signataires, mais aussi des pays de la sous-région, avec l'appui actif de la communauté internationale, ajoute la même source, et ce en se référant aux attaques terroristes au Mali et au Burkina Faso.



Ils ont réitéré à cet égard, le "plein soutien" à l'Accord et à sa mise en oeuvre "complète et intégrale" en soulignant à nouveau que l'Accord constitue un document "équilibré" qui prend en compte les préoccupations légitimes de toutes les parties et que sa mise en oeuvre effective permettra de régler durablement les crises qui ont affecté la partie nord du Mali et d'isoler davantage les éléments terroristes et criminels.

A cette occasion, les membres du comité de suivi ont exprimé leur appréciation au président de la République du Mali, Ibrahim Boubacar Keïta, ainsi qu'à son gouvernement pour leur "engagement continu" en faveur de la paix et de la réconciliation au Mali, et prennent note avec intérêt et optimisme des informations relatives aux mesures et étapes annoncées par la délégation gouvernementale malienne.

Ils ont également salué le "rapprochement intra et intercommunautaire intervenu entre les mouvements de la plate-forme et de la CMA suite aux rencontres d'Anefis de septembre-octobre 2015", dans ce sens, les participants encouragent les deux parties à poursuivre cet effort de rapprochement, à l'intensifier et à l'inscrire pleinement dans l'optique de la réconciliation nationale entre tous les fils du Mali".

Dans ce sens, les membres du comité ont appelé les parties à "plus d'interactions et de concertation pour renforcer la confiance entre elles et aboutir à la mise en oeuvre consensuelle des dispositions de l'Accord entre les sessions du comité de suivi et soulignent l'importance de mesures concrètes de facilitations à cet égard". Ils ont exhorté en outre, les parties prenantes à parachever au plus vite les consultations engagées sur la composition définitive des instances de suivi de l'Accord dans l'esprit d'inclusivité préconisé dans ce document".

Ils lancent, à cet effet un appel en vue de la "mobilisation des financements nécessaires pour assurer le bon fonctionnement du Comité de suivi de l'Accord et de ses mécanismes, y compris pour assurer une présence continue à Bamako des représentants des parties au sein de ces instances, ainsi que l'opérationnalisation effective des patrouilles mixtes". Ils soulignent "l'importance et l'urgence de discussions entre les parties signataires malienches à un niveau stratégique".

Le comité de suivi "encourage la communauté internationale à poursuivre son appui politique, technique et financier à la mise en oeuvre de l'Accord en particulier pour la réalisation des programmes de développement envisagés dans le Nord du Mali de manière à permettre aux populations bénéficiaires de commencer à profiter des dividendes de la paix".

Tout en se félicitant de la nomination et de la prise de fonction du nouveau représentant spécial du secrétaire général des Nations unies et chef de la MINUSMA, M. Mahamat Saleh Annadif, le comité de suivi a exprimé à son prédécesseur, M. Mongi Hamdi, leur "reconnaissance" pour son bilan "éminemment positif".

Les membres du Comité de suivi ont exprimé leur gratitude à l'Algérie et au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour la "direction engagée, assurée à l'équipe de médiation et au Comité de suivi de l'Accord, ainsi qu'à leur hospitalité généreuse donnée aux réunions tenues les 17 et 18 janvier 2016 sur la mise en oeuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger.

Une réunion consultative de haut niveau élargie aux membres du Comité de suivi de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du Processus d'Alger s'est tenue à Alger le 18 janvier 2016, sur invitation du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, chef de file de la médiation, Ramtane Lamamra.

Cette consultation a permis d'échanger sur l'évolution de la situation depuis la signature de l'Accord et sur le chemin que les parties signataires ont parcouru ensemble, avec l'accompagnement de la communauté internationale, sur la voie du retour de la paix et de la consolidation de la réconciliation au Mali.

Le représentant de l'UE insiste sur la mise en oeuvre de l'accord de paix au Mali

Le représentant spécial de l'Union européenne (UE) pour le Sahel, Angel Losada Fernandez, a insisté hier sur la nécessité de la mise en oeuvre de l'accord de paix et de la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger. "Nous traversons une période cruciale dans le processus de paix au Mali. Il faut agir, l'accord de paix et de réconciliation au Mali doit être mis en œuvre", a-t-il ajouté, saluant, par la même occasion, la tenue à Alger de la réunion du comité de suivi de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali. Evocuant la situation au Burkina Faso, le représentant de l'UE, tout en condamnant les actes terroristes survenus vendredi dernier dans un hôtel à Ouagadougou, a incité les autorités de ce pays à persévérer sur "la voie de la démocratie". M. Losada Fernandez a indiqué, en outre, avoir assisté dernièrement à la cérémonie d'investiture du nouveau président du Burkina Faso, Christian Kaboré, et qu'il s'était "félicité" des élections qui ont eu lieu dans ce pays.

APS

Alger et Bamako satisfaits de l'évolution «positive» du processus de paix dans le nord du Mali

L'Algérie et le Mali ont exprimé leur satisfaction quant à l'évolution «positive» du processus de paix dans le nord du Mali, a indiqué lundi un communiqué conjoint à l'issue de la 10ème réunion du Comité bilatéral stratégique algéro-malien sur le nord du Mali. «Passant en revue la situation dans ces régions (nord du Mali) au cours des derniers mois, les deux pays ont noté avec satisfaction l'évolution positive du processus de paix à la faveur de la signature les 15 mai et 20 juin 2015 à Bamako de l'accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du Processus d'Alger», précise la même source. Le communiqué a été signé par le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, et son homologue malien, Abdoulaye Diop, en marge des travaux de la réunion de haut niveau du Comité de suivi de mise en œuvre de l'accord de paix au Mali. Il a été relevé, à cet égard, que des «actes concrets ont été posés dans des domaines clés, y compris celui de la sécurité et de la réconciliation avec, notamment, une absence totale d'affrontements entre les parties signataires», ajoute le communiqué. Les deux parties ont noté, aussi, «l'impatience, somme toute légitime, exprimée quant au rythme de la mise en œuvre de l'accord».

Elles se sont félicitées de l'initiative de la convocation de la réunion consultative de haut niveau des membres du Comité de suivi de l'Accord à Alger en formulant l'espoir que cette réunion puisse «impulser la mise en œuvre du processus de paix au profit du Mali mais aussi des pays de la sous-région». L'Algérie a souligné «toute l'importance et l'urgence pour le gouvernement malien de parachever ses actions en cours ou envisagées dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord en étroite collaboration avec ses deux autres partenaires». Elle a, également, exhorté les parties prenantes à œuvrer pour faciliter la fâche de réunir les consensus nécessaires pour un bon et efficace fonctionnement des instances de suivi, tout en réaffirmant «l'intérêt qu'at-

tache le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à la restauration d'une paix durable au Mali et à la réalisation de la réconciliation entre les frères maliens». L'Algérie a réitéré «son engagement à demeurer aux côtés du Mali, jusqu'au rétablissement de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans le pays».

Les deux parties ont exprimé «leur vive préoccupation à l'égard de la persistance des agissements des groupes terroristes qui continuent de tenter d'entraver le processus de paix».

Tout en condamnant ces agissements, elles ont appelé «à la plus grande vigilance et à l'accélération de la cadence de mise en œuvre de l'accord, seule voie à même de répondre efficacement à ces agissements».

Compte tenu des derniers développements, les deux parties ont exprimé de besoin pour une réflexion profonde sur les voies et moyens de renforcer et de coordonner l'action de lutte menée par les pays de la sous-région pour faire face aux activités des groupes terroristes». Les deux parties ont exhorté tous les acteurs internationaux «à poursuivre l'effort de mobilisation de l'appui politique, financier et technique nécessaire pour la réussite de l'opérationnalisation de l'accord».

Les deux parties se sont félicitées de la convocation de cette dixième session du Comité bilatéral stratégique qui sera suivi prochainement des réunions du Comité bilatéral frontalier et de la Grande commission mixte de coopération, conformément aux décisions prises par les Chefs d'Etat des deux pays lors de la visite du président Boubacar Keïta à Alger en septembre 2015. La onzième session du Comité bilatéral stratégique se tiendra à une date à convenir d'un commun accord, conclut le communiqué.

Paix et Réconciliation au Mali:

LE CHEF DE LA MINUSMA

Il faut aider à la mise en oeuvre de l'accord de paix au Mali pour combattre le terrorisme

La meilleure façon de combattre le terrorisme, c'est d'aider à la mise en oeuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Algérie, a affirmé lundi à Alger le nouveau chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation du Mali (Minusma), M. Mahamat Salah Annadif.

«Actuellement, il y a deux camps au Mali: celui des signataires de l'Accord et celui des terroristes. Nous sommes avec le premier camp, et la meilleure façon de combattre le terrorisme c'est de contribuer à la mise en oeuvre de l'Accord de paix dans ce pays», a affirmé, dans une déclaration à l'APS, M. Annadif à l'issue des travaux de la réunion consultative de haut niveau des membres du Comité de suivi de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali.

M. Annadif, également représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour le Mali, a dans ce sens mis l'accent sur la nécessité de conjuguer les efforts de tous les partenaires régionaux et internationaux, car, a-t-il expliqué, la solution pour combattre le terrorisme dans la région du Sahel «réside dans la résolution de la crise malienne».

«C'est quelque chose d'extrêmement important de voir toutes les parties maliennes se réunir autour d'une même table», s'est-il réjoui, affirmant que la réunion avait permis d'aborder et de discuter «de nombreux sujets sans tabou».

Interrogé sur la lenteur marquant le lancement des opérations de cantonnement dans le nord du Mali, M. Annadif a souligné que «trois sites ont été déjà identifiés». En effet, a-t-il fait remarquer,



«c'est la procédure qui nécessite plus de temps, autrement les moyens existent et tout sera mis en oeuvre le plus rapidement possible».

Sur un autre volet, celui lié au développement dans les régions du nord, largement abordé lors de travaux de la réunion, M. Annadif a rappelé que ce point «constitue un objectif extrêmement important», notant que «sans développement il n'y aura ni paix ni sécurité».

Les travaux de la réunion des mem-

bres du Comité de suivi de mise en oeuvre de l'Accord de paix au Mali, ont pris fin dans la soirée après des heures de discussions en présence des représentants des trois parties signataires de l'Accord (Gouvernement, Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) et la Plateforme d'Algérie) et tous les membres de la Médiation (Algérie, Niger, Mauritanie, Burkina Faso, Tchad, Nigeria, France, Etats-Unis, ONU-MINUSMA, UA-MISAHEL, CEDEAO, UE, OCI).

L'AMBASSAEUR BURKINABÉ À ALGER

La mise en oeuvre de l'Accord de paix au Mali «profitable» à tous les pays de la région

La mise en oeuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Algérie, «est profitable à tous les pays de la sous-région», a déclaré lundi à Alger, l'ambassadeur burkinabé en Algérie, Dominique Djindjere, réaffirmant «la volonté de son pays de contribuer à ramener la paix au Mali».

«La mise en oeuvre de l'Accord de paix au Mali nous renvoie tout droit à l'actualité au Burkina Faso, spécialement aux attaques terroristes contre un hôtel et un restaurant de Ouagadougou qui ont fait au moins 23 morts», a souligné M. Djindjere dans une déclaration à l'APS à l'issue des travaux de la réunion consultative de haut niveau du Comité de suivi de mise en oeuvre de l'Accord de paix au Mali. «Nous avons été frappés de plein fouet par des actes terroristes odieux, il est donc dans l'intérêt de tous les pays de la sous-région de mettre un terme à cette situation et par ricochet au phénomène du terrorisme», a-t-il noté. «Le Burkina Faso qui fait partie du G5 (pays de la sous-région qui s'organisent pour faire face au terrorisme), s'inscrit dans un sens autant que faire se peut pour combattre le phénomène», a-t-il encore dit.

Par ailleurs, l'Ambassadeur, a dit avoir perçu un «esprit positif» lors de la réunion, et que «tous les points ont été abor-

dés de manière spontanée et en toute sincérité et sans tabou». «J'ai eu à suivre les travaux des trois délégations signataires de l'Accord (Gouvernement, Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) et la Plateforme d'Algérie), l'an dernier et en 2014 également, où, à un moment donné, c'était presque impossible de réunir l'ensemble des parties autour d'une même table des négociations, mais aujourd'hui tout le monde est là dans l'intention de parvenir à rétablir la paix, ce qui constitue, a-t-il soutenu, un «bon signe» en faveur de la concrétisation sur terrain des clauses de l'accord. «Les nouvelles autorités au Burkina Faso ont renouvelé leur détermination et leur volonté de poursuivre ses efforts à même de contribuer afin que notre pays voisin et frère (le Mali) retrouve la paix». Les travaux de la réunion des membres du Comité de suivi de mise en oeuvre de l'Accord de paix au Mali, ont pris fin dans la soirée après des heures de discussions en présence des représentants des trois parties signataires de l'Accord (Gouvernement, Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) et la Plateforme d'Algérie) et tous les membres de la Médiation (Algérie, Niger, Mauritanie, Burkina Faso, Tchad, Nigeria, France, Etats-Unis, ONU-MINUSMA, UA-MISAHEL, CEDEAO, UE, OCI).

SELON UN DIPLOMATE FRANÇAIS

Beaucoup d'avancées réalisées dans le cadre de la mise en oeuvre de l'Accord de paix au Mali

«Beaucoup d'avancées ont été réalisées» dans le cadre de la mise en oeuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, à l'instar des patrouilles conjointes et les mesures sécuritaires dans le nord du pays, a déclaré lundi à Alger le directeur Afrique et Océan indien du Ministère français des Affaires étrangères, M. Jean-Cristophe Belliard. «Cette réunion est très utile, c'était intéressant de se réunir après six mois de la signature de l'accord pour évaluer les résultats», a déclaré à l'APS M. Belliard à l'issue des travaux de la réunion consultative de haut niveau des membres du Comité de suivi de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali. «Beaucoup d'avancées ont été réalisées, il y a des mesures ad-

ministratives et politiques qui ont été prises, à l'instar des patrouilles conjointes, les mesures sécuritaires dans le nord du pays et les opérations de cantonnement qui vont bientôt commencer», a-t-il précisé. «Aujourd'hui se sont réunies autour de la même table des parties qui se combattaient entre elles il y a six mois, c'est une grande avancée en soit», s'est réjoui le diplomate français.

Interrogé sur les obstacles qui entravent la mise en oeuvre dudit accord, M. Belliard a dit avoir constaté «une certaine méfiance entre les parties maliennes, mais leur conviction à aller de l'avant est plus puissante». Il a par ailleurs indiqué que l'Algérie, qui a consenti d'énormes efforts pour la conclusion de l'accord

de paix au Mali, a pris aujourd'hui une très intéressante initiative en réunissant les différentes parties maliennes, les membres du comité de suivi et ceux de la médiation internationale à un haut niveau politique. Les travaux de la réunion des membres du Comité de suivi de mise en oeuvre de l'Accord de paix au Mali, ont pris fin dans la soirée du lundi après des heures de discussions en présence des représentants des trois parties signataires de l'Accord (Gouvernement, Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) et la Plateforme d'Algérie) et tous les membres de la Médiation (Algérie, Niger, Mauritanie, Burkina Faso, Tchad, Nigeria, France, Etats-Unis, ONU-MINUSMA, UA-MISAHEL, CEDEAO, UE, OCI).

LE MAE MALIEN

2016, une année «décisive» dans la mise en oeuvre de l'accord de paix au Mali

Le ministre malien des Affaires étrangères, Abdoulaye Diop a affirmé lundi à Alger que 2016 sera une année «décisive» pour aller vers une phase «qualitativement supérieure» dans la mise en oeuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Algérie. «Nous avons convenu que l'année 2016 doit constituer une année décisive pour aller vers une phase qualitativement supérieure pour que l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali soit une réalité pour les populations et afin d'asseoir une paix durable dans le pays», a déclaré à la presse M. Diop à l'issue de la 10e session du comité bilatéral stratégique algéro-malien sur le nord du Mali. Il a indiqué qu'il y ait l'Algérie et le Mali ont enregistré «des avancées dans l'application de l'accord mais, également, des difficultés».

«Nous avons procédé à une analyse de la situation et nous nous sommes rendus compte que la mise en oeuvre de l'accord a enregistré des résultats probants sur le terrain», a-t-il expliqué, affirmant que «le gouvernement malien a fait beaucoup d'efforts pour la mise en place de mécanismes et de structures chargés de l'application de l'accord». M. Diop a souligné l'importance d'accélérer la mise en oeuvre de l'accord au regard de la situation sécuritaire relativement fragile sur le terrains liée aux activités des groupes terroristes qui ont été actifs ces derniers temps et dont les actes ont ciblé le nord, le sud du pays et même la capitale Bamako». Il a indiqué qu'un travail est en cours avec les «frères du nord» pour la «sécurisation de cette partie du pays et le renforcement des mesures prévues sur le plan politique». Par ailleurs, le chef de la diplomatie malienne a salué l'Algérie pour son «aide et son engagement jusqu'à l'aboutissement définitif du processus de paix. Il a reitéré, en outre, sa «gratitude» au président Abdelaziz Bouteflika pour son «engagement personnel» aux cotés du Mali et pour la stabilité dans la région. La dixième session du comité bilatéral stratégique algéro-malien sur le nord du Mali s'est tenue à Alger sous la co-présidence du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, et son homologue malien, Abdoulaye Diop.

La CMA salue le climat de franchise qui a présidé à la réunion d'Alger pour la mise en oeuvre du processus de paix

Le secrétaire général de la Coordination des mouvements Azawad (CMA), Bilal Ag Acharif a salué lundi à Alger le climat de franchise et de clarté qui a présidé à la réunion du comité de suivi de l'accord de paix et de réconciliation au Mali.

Un dialogue «franc» a marqué la réunion entre la médiation, la CMA et la plate-forme et il en a découlé une position «claire» quant à la mise en oeuvre du processus de paix et de réconciliation au Mali, a déclaré à l'APS M. Ag Acharif à l'issue de la réunion précisant que le comité a saisit cette opportunité pour affirmer ses priorités concernant la formation d'une administration transitoire «afin que la population puisse sentir qu'un travail est réellement entrepris sur le terrain».

La CMA a présenté un document comportant un rapport d'évaluation sanctionnant les six mois de travail depuis la signature de l'accord, ses revendications et sa vision des moyens d'aplanir les difficultés qui entrent la mise en oeuvre de l'accord. Dans ce document il est souligné notamment, la nécessité de réactiver, comme convenu dans l'accord, les patrouilles mixtes.

Les travaux de la réunion des membres du Comité de suivi de mise en oeuvre de l'accord de paix au Mali, ont pris fin dans la soirée par la signature du procès verbal de la 10e session du comité bilatéral stratégique algéro-malien sur le Nord Mali à la deuxième année suivant la décision prise par les présidents Abdelaziz Bouteflika et Ibrahim Boubakar Keita de faire de ce mécanisme un outil stratégique pour le suivi et la mise en oeuvre des mesures pour un règlement pacifique et durable du problème du Nord Mali. Les deux parties ont noté avec satisfaction les avancées positives dans la mise en oeuvre de l'accord de paix et de réconciliation au Mali signé les 15 et 20 mai 2013 à Bamako et issu du processus d'Algérie.

APS

La Libye forme son gouvernement d'union nationale permettant une sortie de crise

Le gouvernement libyen d'union nationale prévu par l'accord politique parrainé par l'ONU a été formé mardi, et devrait permettre au pays de sortir de la crise politique et sécuritaire qui le secoue depuis 2011 et de mieux lutter contre le terrorisme.

La nouvelle équipe composée de 32 ministres, représentant trois régions libyennes, Barka, Fezzan et Tripoli, et dirigée par l'homme d'affaires tripolitain Fayez el-Serraj, doit avant d'entrer en fonction être approuvée par le parlement reconnu basé à Tobrouk, selon un communiqué du conseil présidentiel désigné aux termes de l'accord.

L'accord politique signé, le 17 décembre dernier, par des représentants des factions libyennes a confié au conseil présidentiel, de neuf membres, la mission de désigner dans un délai d'un mois un gouvernement d'union nationale que le Conseil de sécurité de l'ONU devra appuyer par l'adoption d'une résolution.

La composante du gouvernement

D'après la composante du gouvernement d'union, le porte-feuille de la Défense est revenu à Al Mehdi Ibrahim al Bourghouthi, celui de la Justice à Abdessalam al Djenidi et l'Intérieur à Al Aref al Khodja.

Celui des Affaires étrangères a été confié à Marwan Ousrioui, le ministère de la Coopération internationale à Mahmoud Faraj, et le ministère des Finances à Taha Mohamed Sarkaz.

Le Parlement libyen reconnu par la com-



Kobler presse le parlement libyen d'approuver le gouvernement

L'émissaire de l'ONU pour la Libye, Martin Kobler, a immédiatement après l'annonce de la formation d'un gouvernement d'union, enjoigné le Parlement reconnu par la communauté internationale de l'approuver rapidement.

Kobler a effectué une visite en début de semaine en Libye dans le cadre des efforts internationaux pour accélérer la formation du gouvernement d'union, dont l'annonce de la composition a été reportée de deux jours. Il a eu dimanche, un entretien à huis clos avec le président du Parlement reconnu par la communauté internationale, Aguila Saleh, à Shahat dans l'est du pays.

De son côté, l'Union européenne (UE) a réitéré lundi son soutien au Conseil présidentiel libyen, rappelant à tous les Etats membres de l'Organisation onusienne l'obligation de cesser de soutenir le gouvernement autoproclamé à Tripoli et de «rompre tout contact officiel avec lui».

L'Union européenne a en outre appelé, dans un communiqué, tous les libyens à se rallier au nouveau gouvernement, réaffirmant son «plein engagement» à soutenir la Libye et à accompagner la mise en œuvre intégrale de l'accord.

Quatre ans après la chute de l'ancien régime de Maâmmar El Guedhafi, la Libye est divisée entre un gouvernement autoproclamé à Tripoli et le gouvernement reconnu par la communauté internationale qui a trouvé refuge dans l'Est.

La communauté internationale a sans cesse poussé les factions libyennes à s'entendre afin notamment de mieux lutter contre le groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI) qui a profité du chaos pour «renforcer sa base» en Libye.

munauté internationale doit se réunir pour approuver la composition du gouvernement d'union pour qu'elle entre en fonction. Il est prévu selon les médias libyens que le parlement tienne une séance pour cet effet lundi prochain.

L'annonce du gouvernement d'union accusé du retard

Le conseil présidentiel, de neuf membres, a retardé de quarante-huit heures l'annonce de ce nouveau gouvernement.

L'accord politique signé le 17 décembre sous l'égide de l'ONU par des membres des deux Parlements libyens rivaux, et de la société civile, n'a pas été ratifié par ces deux chambres.

L'accord a confié au conseil présidentiel la mission de désigner dans un délai d'un mois un gouvernement d'union nationale que le Conseil de sécurité de l'ONU devra appuyer par l'adoption d'une résolution.

puyer par l'adoption d'une résolution.

L'accord prévoit notamment la formation d'un gouvernement d'union nationale basé à Tripoli et d'un conseil présidentiel en début d'une transition de deux ans qui devrait s'achever par la tenue des élections en Libye.

Des membres du parlement du Tobrouk et du Congrès général national (CGN, ex-parlement) basé à Tripoli, avait signé l'accord présenté par l'ONU.

Après la signature, le gouvernement a entamé ses fonctions de façon provisoire depuis la capitale tunisienne, en attendant de régler les questions sécuritaires pour s'insérer ensuite à Tripoli.

Pour que le nouveau gouvernement devienne opérationnel, il doit être approuvé par une majorité des deux tiers au sein du Parlement reconnu. Or, ce dernier a échoué à deux reprises la semaine dernière à tenir une séance en l'absence de quorum.

PUBLICITÉ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وكلة التخطيط والتسيير العقاري المسرى
لولاية ورقلة
مؤسسة عمومية ذات طابع صناعي وتجاري
منشأة بموجب القرار الوزاري المشترك المؤرخ في 2004/12/14

CÔTE D'IVOIRE

Signature d'un mémorandum pour évaluer la bonne gouvernance



Le gouvernement ivoirien a signé un mémorandum visant à évaluer et améliorer la gouvernance et la transparence dans les pays grâce à un instrument mis en place par l'Union africaine (UA), ont rapporté mardi des médias.

Ce mémorandum donne carte blanche au représentant du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) en charge de l'évaluation de la Côte d'Ivoire de faire son travail sans aucune interférence du point focal que nous représentons», a déclaré le ministre ivoirien de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur, Ally Coulibaly, paraphant le document au nom du gouvernement.

«Nous sommes un pays ouvert, moderne qui est prêt à appliquer toutes les règles relatives à la bonne gouvernance», a ajouté Ally Coulibaly, au terme

d'un séminaire de lancement des activités de la commission nationale du MAEP, tenu sur trois jours à Abidjan. Le MAEP est

un instrument qui a pour objectif d'améliorer la gouvernance et la transparence dans les pays membres. Pour garantir la mise en œuvre de cette évaluation, le ministre de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur a annoncé la mise en place d'une commission nationale de 21 membres issus de l'administration, du secteur privé et de la société civile. Le MAEP a été adopté en mars 2002 au Nigeria, dans le cadre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) par les chefs d'Etat et de gouvernement africains.

Il se veut un instrument pour la consolidation de la démocratie et de la bonne gouvernance en Afrique, avec pour objectif d'encourager l'adoption des politiques, normes et pratiques qui conduisent à une stabilité politique, à une forte croissance économique, au développement durable et à une intégration économique accélérée du continent.

APS

AVIS D'INFRUCTUOSITE

N° :/2016 du :

Conformément aux dispositions de l'article 44 du décret présidentiel N° 10-236 du 07/10/2010

portant réglementation des marchés publics, Le directeur de l'AGENCE DE REGULATION

ET DE GESTION FONCIERE URBAINE DE LA WILAYA DE OUARGLA informe que l'avis appel

d'offre nationale restreinte N° 13/2015 du 18 aout 2015 d'objet réalisation îlots 1,2 et 03 : 20/40

logements promotionnels à Hay AIN SAHRA COMMUNE DE NEZLA DAIRA DE TOUGOURT

WILAYA DE OUARGLA est déclarée infructueuse.

Les soumissionnaires qui contestent le choix peuvent introduire un recours dans les dix (10) jours

comptes à partir de la date de la première parution de l'avis d'infructuosité.

Le président chinois entame une visite au Moyen-Orient

Le président chinois, Xi Jinping, entame mardi une tournée au Moyen-Orient qui doit le conduire en Arabie saoudite, Egypte et Iran. M. Xi Jinping effectuera du 19 au 23 janvier des visites d'Etat dans ces pays, à l'invitation des dirigeants des trois pays, au cours de laquelle.



Il mettra l'accent sur «le rôle constructif de la Chine dans la promotion de la paix et la stabilité au Moyen-Orient», a déclaré, en amont de cette visite, le vice-ministre chinois des Affaires étrangères, Zhang Ming.

Cette tournée du président chinois, la première dans la région depuis son arrivée au pouvoir il y a trois années, lui permettra d'échanger ses points de vues avec les dirigeants de ces trois pays sur les affaires importantes internationales et régionales, afin de faire progresser conjointement

la paix et la stabilité dans la région et dans le monde», a-t-il ajouté.

La Chine est prête à offrir son assistance aux pays du Moyen-Orient en vue de controubler à «atténuer les tensions» dans la région.

Il a indiqué que «la partie chinoise a maintenu une communication approfondie avec les pays au Moyen-Orient grâce à plusieurs canaux, avec l'espoir d'atténuer les tensions dans la région».

La Chine, a-t-il rappelé, avait exhorté la communauté internatio-

nale à soutenir toutes les parties concernées dans les dossiers importants au Moyen-Orient afin de «résoudre les conflits d'opinion et les différends grâce à un dialogue inclusif».

«La Chine collaborera avec la communauté internationale pour faire progresser de manière active la résolution de dossiers chauds au Moyen-Orient et apportera sa contribution à la réalisation de la paix et du développement dans la région aussiit que possible», a affirmé M. Zhang, lors d'une conférence de presse.

SYRIE Quatre localités ravitaillées en vivres et carburant

Quatre villes syriennes assiégées en été ravitaillées lundi en produits alimentaires, médicaments et carburant, ont indiqué mardi des responsables humanitaires.

La ville de Zabadani, proche de la frontière libanaise, a reçu de la nourriture et des médicaments alors que, simultanément, les deux localités de Foua et Kafra (nord-ouest) et celle de Madaya, près de Damas, recevaient du carburant, selon un communiqué conjoint de responsables de l'ONU, du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et du Croissant-Rouge syrien (SARC).

Contrairement à Zabadani, des convois humanitaires étaient parvenus à entrer à deux reprises la semaine dernière à Foua, Kafra et Madaya.

Selon le communiqué, des responsables humanitaires n'ont pas pu rentrer, à Foua et Kafra pour évaluer leurs besoins en aide car «des groupes armés leur ont fait savoir qu'il leur fallait plus de temps pour finaliser les arrangements de sécurité dans les zones sous leur contrôle».

Queque 42.000 civils se trouveraient piégés dans Madaya. Des habitants sont morts de faim et d'autres souffrent de malnutrition sévère, selon les organisations humanitaires. La situation serait un peu moins dramatique à Foua et Kafra, où vivraient 20.000 civils et où les autorités syriennes ont largué du ravitaillement par hélicoptère, et à Zabadani, où demeurent moins de 1.000 civils. Ces quatre localités ont fait l'objet en septembre d'un accord de cessez-le-feu permettant l'entrée d'aide humanitaire. Une première livraison a eu lieu mais ensuite aucune aide substantielle n'est parvenue avant le 11 janvier, après la publication d'images montrant des enfants faméliques à Madaya. Selon l'ONU, 400.000 civils sont assiégés et affamés dans 15 endroits en Syrie. Le conflit en Syrie a fait plus de 260.000 morts depuis 2011 et contraint plus de onze millions de Syriens à fuir leur foyer.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME
DIRECTION DE L'URBANISME ET DE LA RCHETECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA DE DJELFA
N°...../DUAC/2016
NLF.099817019002328

00043

AVIS RECTIFICATIF

Il est porté à la connaissance des entreprises participant à l'appel d'offres N°35/2014 paru le 07/09/2015 sur le quotidien « El Michwar el siyassi » et le sur le quotidien « DK NEWS »; que l'attribution provisoire paru le 17/11/2015 sur les mêmes quotidiens est corrigé comme suit :

Site: POS 26+POS 27 Berbih.....Commune de Djelfa.

.Lot	Entreprise Retenue	Montant Proposé	Montant corrigé	Délais	Obs.
Eclairage publics partie 02	Salmani Abd Elbaki	9.936.073,50	10.021.673,50	3Mois	Conforme au CCH
Voiries P02	SARL baid el koul Miloud	52.515.579,45	56.068.435,28	03 Mois	Conforme au C.C.H

Le reste démure inchangé

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA SANTE ,DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIER
DIRECTION DE LA SANTE ET POPULATION DE LA WILAYA DE M'SILA
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE BOU-SAADA
N° D'IMMATRICULATION FISCAL :09812820501535

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE L'APPEL D'OFFRE N° 01/2016

En application du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant l'organisation des marchés publics. L'établissement public hospitalier de Bou-saada wilaya de M'sila lance un avis d'attribution provisoire de L'APPEL D'OFFRE N° 01/2016 ayant pour objet :

fournitures de consommable d'hémodialyse.

Suite à l'opération de jugement des offres selon les critères de choix cités dans le cahier de charge, l'offre a été attribuée comme suit :

Désignation du lot	Le fournisseur retenu	Note attribuée		Montant maximum Proposé en (TTC)
		Note de l'offre technique	Note de l'offre financière	
fourniture de consommable d'hémodialyse	SARL IMC	40	50	93.895.469,61

Les recours seront déposés auprès du comité des marchés publics dans un délai de dix(10) jours à compter de la date de l'apparition de l'avis d'attribution provisoire »

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:30 : TFou
08:25 : Météo
08:30 : Télleshopping
09:20 : Météo
09:25 : Petits secrets entre voisins
09:55 : Petits secrets entre voisins
10:25 : Petits secrets entre voisins
10:55 : Petits secrets entre voisins
11:20 : Petits secrets en famille
11:55 : Petits plats en équilibre
12:00 : Les douze coups de midi
12:50 : L'affiche du jour
13:00 : Journal
13:35 : Petits plats en équilibre
13:45 : Météo
13:55 : Une seconde vie
15:30 : Voleurs de stars
17:00 : L'addition, s'il vous plaît
18:00 : Bienvenue chez nous
19:00 : Money Drop
19:55 : Météo
20:00 : Journal
20:35 : Tirage du Loto
20:40 : Météo
20:45 : C'est Canteloup
20:55 : Les experts : Cyber
21:45 : Les experts : Cyber
22:35 : Les experts : Cyber
23:25 : Les experts

2

06:00 : Les Z'amours
06:25 : Point route
06:30 : Journal
06:35 : Télématin
06:57 : Météo 2
07:00 : Journal
07:10 : Télématin (suite)
08:00 : Journal
08:10 : Télématin (suite)
09:25 : Dans quelle éta-gère
09:35 : Amour, gloire et beauté
09:55 : C'est au programme
10:45 : Météo outremer
10:55 : Motus
11:25 : Les Z'amours
11:55 : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 : Météo 2
13:00 : Journal
13:50 : Météo 2
13:51 : Consomag
14:00 : Toute une histoire
15:10 : L'histoire continue
15:40 : Comment ça va bien !
16:25 : Comment ça va bien !
17:15 : Dans la peau d'un chef
18:15 : Joker
18:50 : N'oubliez pas les paroles
19:25 : N'oubliez pas les paroles
19:55 : Météo 2
20:00 : Journal
20:40 : Parents mode d'emploi
20:41 : Vestiaires
20:43 : Alcaline l'instant
20:50 : Météo 2
20:55 : Flic, tout simplement
22:30 : Folie passagère

3

06:00 : EuroNews
06:30 : Ludo
06:31 : Garfield & Cie
06:42 : Garfield & Cie
06:54 : Garfield & Cie
07:07 : Ninjago
07:33 : Ninjago
08:01 : Les lapins crétins : invasion
08:07 : Les lapins crétins : invasion
08:19 : Inspecteur Gadget
08:30 : Peanuts

08:40 : Miss Marple
10:15 : 30 millions d'amis
10:45 : Consomag
10:50 : Midi en France
11:50 : Météo
12:00 : 12/13 : Journal régional
12:25 : 12/13 : Journal national
12:55 : Météo à la carte
13:50 : Un cas pour deux
14:55 : Questions au gouvernement
16:05 : Un livre, un jour
16:15 : Des chiffres et des lettres
16:55 : Harry
17:30 : Slam
18:10 : Questions pour un champion
19:00 : 19/20 : Journal régional
19:18 : 19/20 : Edition locale
19:30 : 19/20 : Journal national
19:58 : Météo
20:00 : Tout le sport
20:20 : Météo régionale
20:25 : Plus belle la vie
20:50 : Sport : Marseille (L1) / Montpellier (L1)
22:55 : Météo
23:00 : Grand Soir 3
23:25 : Pièces à conviction

CANAL+

06:55 : Le JT du Grand Journal
07:15 : Le grand journal
08:05 : Les Simpson
08:25 : Paddington
10:00 : Sweet Cocoon
10:05 : La reine des neiges
11:45 : La semaine des Guignols
12:15 : Mon oncle Charlie
12:39 : Importants, les coulisses de l'émission
12:45 : La nouvelle édition
14:05 : Les pingouins de Madagascar
15:35 : National Geographic
16:20 : Comment tuer son boss 2
18:05 : Mon oncle Charlie
18:25 : Album de la semaine
18:35 : Importants, les coulisses de l'émission
18:41 : Carte blanche
18:45 : Le JT du Grand Journal
19:10 : Le grand journal
20:10 : Le petit journal
20:50 : Les Guignols
21:00 : Macho politico
22:25 : Papa ou maman
23:45 : Deutschland 83

M6

06:00 : M6 Music
07:10 : Matt et les monstres
07:15 : Kid & toi
07:20 : Princesse Sofia
07:40 : Miles dans l'espace
08:10 : K3
08:25 : Alvinn !!! et les Chipmunks
08:35 : Les p'tits cuistots
08:40 : Les p'tits cuistots
08:50 : M6 boutique
10:00 : Drop Dead Diva
10:50 : Drop Dead Diva
11:45 : Drop Dead Diva
12:40 : Météo
12:45 : Le 12.45
13:10 : Scènes de ménages
13:40 : Météo
13:45 : Rosa : wedding planneuse
15:45 : Rosa : wedding planneuse
17:25 : Les reines du shopping
18:35 : Chasseurs d'appart'
19:40 : Météo
19:45 : Le 19.45
20:10 : Scènes de ménages
20:55 : Patron incognito
22:40 : Patron incognito

La sélection

TF1

Les experts : Cyber

SYNOPSIS

saison 1 épisode 6 Ryan et Mundo sont envoyés à New York où la direction d'un hôtel situé à proximité de l'ONU craint d'avoir été victime d'une intrusion. Des informations confidentielles détenues par de hauts dignitaires pourraient avoir été piratées. Peu après leur arrivée, le corps d'une jeune femme est retrouvé dans une chambre de l'établissement. Étonnamment, tout indique que la victime était encore en vie trois jours après l'heure officielle de sa mort.

2

20h55

Flic, tout simplement

**SYNOPSIS**

Flic, tout simplement En 1994, la commissaire divisionnaire Martine Monteil est la première femme nommée à la tête de la prestigieuse brigade criminelle. Profondément marquée par le meurtre d'une jeune femme, elle s'est fixé comme priorité absolue de traquer ce dangereux psychopathe. Pour mettre toutes les chances de son côté, elle entreprend de faire collaborer des services parfois rivaux. Son but : imposer la création d'un fichier des empreintes ADN pour confondre le meurtrier.

3

20h50

Marseille (L1) / Montpellier (L1)

**SYNOPSIS**

Marseille (L1) / Montpellier (L1) - Football. Coupe de France. 16e de finale. Marseille/Montpellier. Les Marseillais veulent accrocher un trophée cette saison et la coupe de France se pose donc comme l'un de leurs objectifs. Au Stade Vélodrome, les coéquipiers de Abdelaziz Barrada vont tout mettre en oeuvre pour offrir une victoire probante à leur public et décrocher leur billet pour les huitièmes de finale. Pour cela, les Phocéens devront retrouver l'efficacité qui leur fait défaut à domicile en Ligue 1. Les joueurs de Michel partent toutefois favoris face aux Héraultais en quête de repères depuis le remplacement de Rolland Courbis par Pascal Baills au poste d'entraîneur. Au tour précédent, Montpellier s'est péniblement débarrassé d'Epernay, formation de CFA 2 pendant que l'OM s'imposait aux tirs au but sur la pelouse de Caen.

CANAL+

20h55

Macho politico

**SYNOPSIS**

Macho politico En mai 2015, une quarantaine de femmes journalistes dénonçaient dans une tribune le machisme des hommes politiques. Le journaliste Cyrille El-din mène l'enquête dans le siège du pouvoir. Le reporter interroge tour à tour Cécile Duflot, ancienne ministre du Logement, députée du groupe Europe Ecologie les Verts, Michèle Alliot-Marie, première femme à avoir assumé des portefeuilles ministériels régaliens (ministre de la Défense, de l'Intérieur, de la Justice et des Affaires Etrangères), ou encore Chantal Jouanno, ex-ministre des Sports. L'occasion pour le reporter de revenir sur l'histoire des femmes politiques françaises depuis Germaine Poinso-Chapuis première femme ministre dans l'Hexagone en 1947, en passant par Simone Weil, et Edith Cresson.

M

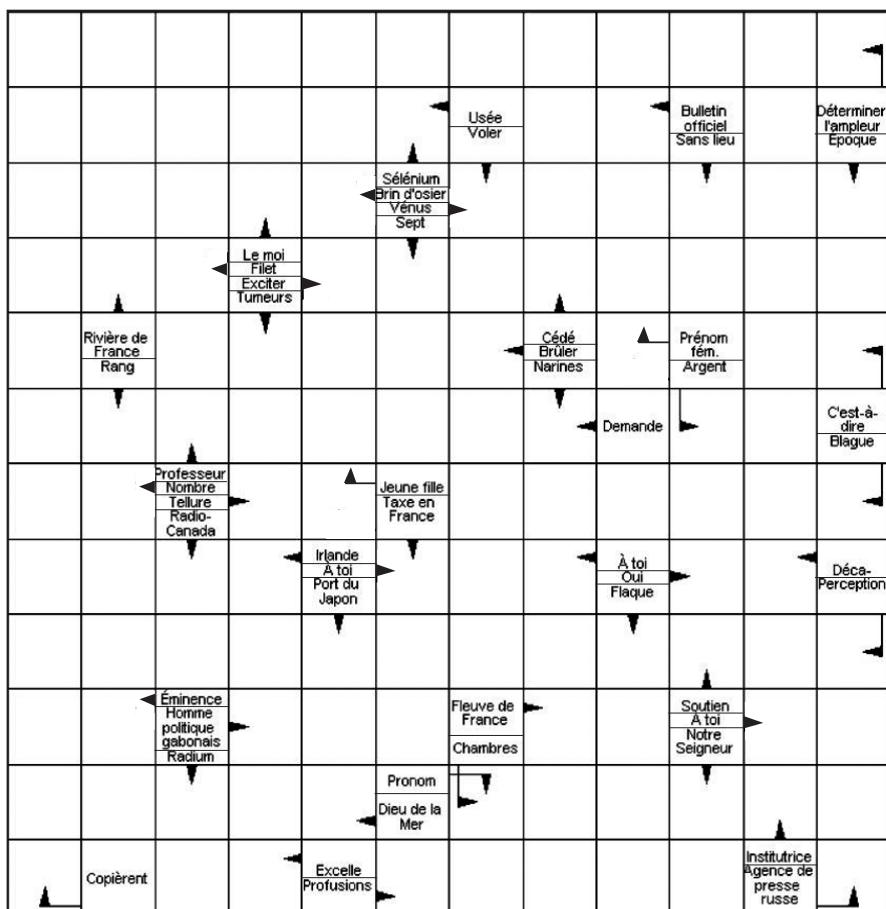
20h55

Patron incognito

**SYNOPSIS**

Axel et Serge Mahdessian (directeur du développement et co-fondateur de Patacrêpe) Directeur du développement de l'enseigne de restauration « Le Patacrêpe », spécialisée dans les crêpes maison, Axel Mahdessian, 28 ans, a accepté une immersion incognito au cœur de l'entreprise fondée par son père, Serge Mahdessian. L'expérience se fera sous le regard de celui-ci afin qu'il puisse vérifier si son fils est en mesure de lui succéder. A Nîmes, Axel passe une journée en cuisine aux côtés de Younès. Puis direction Mulhouse, où le patron s'essaie au métier de serveur auprès de Marlène, 19 ans. Enfin, Axel se rend à Lille pour être formé par Eddy, 25 ans, au poste de chef de partie.

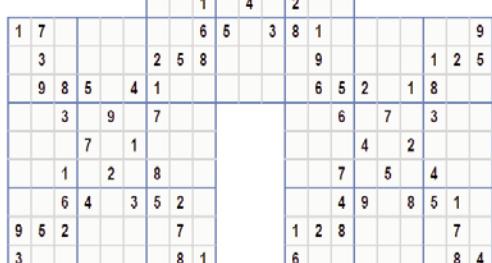
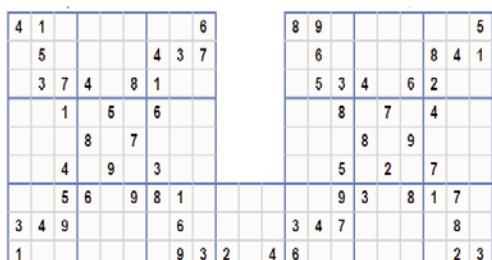
Mots fléchés n°1189



Samouraï-Sudoku n°1189

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°1189

Horizontalement:

- 1.Pique-niquer
- 2.Machine - Hardi
- 3.Cuites de manière à prendre une couleur dorée - Historique
- 4.Eclore
- 5.Halte - Pleurer
- 6.Aumône - Sigle de l'angl. Human Immunodeficiency Virus
- 7.Boîte - Harem
- 8.Cale en forme de V - Or - Ruinés
- 9.En les - Met qqch en mouvement
- 10.Garçon d'écurie - Duroillons
- 11.Ile allongée près de Venise - Pierre
- 12.Relatif au palais de l'Elysée - Dirige

Verticalement:

- 1.Ch.-l. de c. des Yvelines
- 2.Petite pomme - FI. d'Espagne - Plante potagère à bulbe
- 3.Vingtième lettre de l'alphabet grec - Fondatrice américaine du mouvement Science chrétienne
- 4.Circonstance - Hasards - Osmium
- 5.Sarcasme
- 6.Chlorure de sodium - Enfant
- 7.Ce qui est à lui - Toute particule subatomique de masse supérieure à celle du proton
- 8.Oléiférante
- 9.Unité de mesure d'équivalent de dose d'une radiation ionisante - Lumen
- 10.Drame japonais - Thulium - Cadmium -, Atoll
- 11.Fleuriste - Pronom indéfini
- 12.Etat de distraction (pl.) - Mammifère équidé

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

7 erreurs



Citations

“Nous voulons de la vie au théâtre, et du théâtre dans la vie.”



*Jules Renard

1956 : le Soudan devient le 9^e membre de la Ligue arabe.

1960 : signature du traité de coopération mutuelle et de sécurité entre les États-Unis et le Japon.

1966 : Indira Gandhi devient Premier ministre de l'Inde.

1983 : arrestation de Klaus Barbie.

1997 : offensive de l'armée rwandaise contre les miliciens hutus à Ruhengeri.

2002 : processus de paix engagé au Soudan.

2007 : assassinat du journaliste d'origine arménienne Hrant Dink à Istanbul.

2011 : résolution n° 1967 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet la situation en Côte d'Ivoire.

2012 : résolution n° 2034 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : date de l'élection à un siège vacant de la Cour internationale de Justice.

Célébrations :

- Texas (USA) : Confederate Heroes Day (Jour de la mémoire des Confédérés), en souvenir notamment de la naissance de Robert Lee le 19 janvier 1807.

- Maryland (USA) : Commémoration de la naissance d'Edgar Allan Poe par la visite du Poe Toaster (en) sur sa tombe dans le cimetière presbytérien de Baltimore.

Le club de billard Nadi Amel Barika, un espace de formation par excellence



Connu pour avoir fait émerger de nombreux jeunes talents, le club amateur de billard Nadi Amel Barika (Batna), espace de formation par excellence, est incontestablement un vivier de futurs champions. C'est en tout cas l'avis de son président, Ouahid Saâdaoui, qui n'est visiblement pas peu fier de son club, créé en septembre 1997 et qui fonctionne à l'heure actuelle avec un effectif de 92 billardistes âgés entre 6 et 20 ans.

Selon Saâdaoui, le Nadi accorde une importance particulière au développement sportif des jeunes et des moins jeunes, et se veut «un espace d'acquisition pédagogique rompu aux méthodes d'apprentissage les plus rigoureuses». Le club s'est fixé, selon son président, l'objectif d'accomplir une mission d'éducation et de formation auprès de la jeunesse et contribuer à la prospection de jeunes sportifs en herbe en suivant leur progression d'une manière constante en vue des différentes compétitions locales ou nationales. «Nous pouvons sans fausse modestie nous enorgueillir d'avoir déjà remporté le doublet (coupe et super coupe) lors des saisons 2012-2013 et 2013-2014 et d'avoir également fourni deux billardistes à l'équipe nationale, à savoir Abdelghani Dhrif et Fayçal Besbes», précise ce dirigeant. Pour lui, le palmarès «étoffé» du club (64 titres réalisés au plan national par une pléiade de jeunes athlètes) laisse augurer d'un avenir radieux pour la spécialité avec notamment l'émergence, la saison dernière, de Nacer Mouguess, désigné meilleur billardiste à l'échelle nationale.

Le billard s'est longtemps confiné dans trois salles à Barika où certains préjugés assimilaient ce sport à une activité néfaste pour les jeunes. En fait, les jeunes ne s'y sont mis qu'au début des années 2000 après que le billard se soit doté de son premier club structuré. Depuis, la pratique de ce sport draine un nombre important de jeunes qui viennent chaque année agrandir la famille billardiste algérienne. Al a faire d'une expérience désormais établie en matière d'organisation, la ville de Barika a confirmé sa position de destination nationale privée par les amateurs de billard, après avoir abrité avec succès cinq compétitions dont une coupe d'Algérie, un championnat et trois tournois nationaux, favorisant ainsi l'émergence de cette discipline sportive dans de nombreuses localités de la région. Dépourvu de moyens financiers, d'équipements et d'infrastructures propres au club, le Nadi Amel Barika «vivoter» avec une petite subvention et peine à trouver des sponsors. Le club, pour prendre une expression de Saâdaoui, n'a «aujourd'hui que la passion du jeu à offrir». En attendant de prendre une autre dimension (qui soit au moins à la hauteur des attentes des jeunes», dit le président du club), le Nadi ambitionne de devenir un «terreau national» pour le billard tout en perséverant dans la formation des jeunes pour leur permettre de progresser au double plan sportif et éducatif.

FORUM AFRICAIN «FEMME ET SPORT»

L'accès des femmes aux postes de responsabilité dans le sport suscite un large débat

La question de la promotion des femmes aux postes de responsabilité et leur intégration dans les exécutifs des instances sportives a suscité mardi un large débat entre les participants au Forum africain «Femme et sport», lors de la deuxième et dernière journée de cette manifestation organisée à l'Ecole supérieure de l'hôtellerie et du tourisme à Ain Benian (ouest d'Alger).

Les mécanismes de généralisation du processus d'intégration féminine, les actions concrètes et l'emprise juridique en Algérie, «leader» dans ce registre en Afrique, comme souligné par les délégués, ont fait l'objet d'interrogations de la part des représentantes des comités olympiques nationaux africains.

En ouverture de la journée, Zhour Guidouche, directrice des Sports au Comité olympique et sportif algérien (COA) a commencé par évoquer l'expérience algérienne.

«À partir de 2003, le COA a entamé un processus d'intégration de la gent féminine au sein de son assemblée générale (AG). Ainsi lors de chaque AG, deux femmes intègrent l'assemblée pour arriver à un pourcentage de 30% très prochainement. Une membre est désignée d'office au niveau de l'exécutif en plus de la présidente de la commission Femmes et sport», a indiqué Guidouche.

La représentante de la Namibie, Joan Smith, a demandé des explications sur la «montée en force» des femmes algériennes, omniprésentes à tous les niveaux, notamment en sport.

«La nouvelle loi sur le sport en Algérie prévoit dans son article 162 une obligation de financement des activités physiques féminines et aussi l'encouragement de l'implication



des femmes dans les bureaux fédéraux à travers des quotas», a précisé Guidouche.

Mais quelques participants et à leur tête la présidente de la séance ont rejeté le «système de quotas» car cette mesure diminue, selon eux, du mérite des femmes.

«Souvent la femme doit être plus performante pour prendre place au milieu des hommes. Je préfère cette configuration du concept de réussite dans ce défi.

Les femmes doivent aller vers la formation et ne pas attendre «la charité» des textes pour pouvoir s'imposer», a souligné Beatrice Allen membre du Comité international olympique (CIO) et présidente de la commission Femmes et sport à l'Association des comités nationaux olympiques africains (Acnoa).

«Nous devons être dix fois plus fortes que les hommes pour arracher nos droits et c'est valable pour tous les pays du monde.

La fille est plus brillante que le garçon durant la scolarisation, pourquoi alors ne pas l'être au moment de se disputer un poste de responsabilité?», a-t-elle lancé en direction de l'assistance.

Le parton de l'Acnoa, Lassana Palenfo, a appelé, lui, les femmes à «oser» car elles ont des missions à accomplir aux côtés des

hommes. «Il y a beaucoup de postes à prendre pas uniquement au sein des commissions femmes et sport mais aussi dans le marketing, la communication et le sport pour tous. Je suis reconnaissant envers les femmes qui ont été d'un apport non négligeable pour moi au niveau des structures du CIO», a dit Palenfo.

La reconversion, ou le défi majeur des femmes sportives

La reconversion des athlètes féminines dans les métiers du sport et l'insertion socio-professionnelle après la fin de leurs carrières sportives a été le dernier point traité lors de ce Forum.

L'ancienne championne algérienne sur la distance du 1 500 m lors des JO-1992 à Barcelone, Hassiba Boulmerka a reconnu que ses résultats lui ont ouvert les portes pour une bonne reconversion.

«Je me suis beaucoup inquiété sur mon après-carrière. Devenir femme d'affaires comme je le suis n'a pas été une mince affaire pour moi et il m'a fallu naviguer dans des conditions pas du tout simples. C'est un autre combat que j'ai mené», se souvient Boulmerka.

De son côté, l'ex-basketballeuse internationale malienne, Kady Kanouté, a

souligné que les athlètes doivent préparer leur reconversion durant la carrière, pas à la fin, car les choses deviennent très difficiles après.

«Il faut absolument penser à l'après carrière. Après avoir raccroché, on ne va pas vous donner tout, seulement grâce à votre statut de championne, mais on vous demandera des détails sur votre formation», a

indiqué Kanouté, chargée de la reconversion au CIO, annonçant la «création d'un réseau d'athlètes féminines sur Facebook, dans l'objectif de se conseiller les unes les autres et de s'échanger des informations sur les opportunités disponibles».

La question de la reconversion est plus importante pour les athlètes qui n'ont pas réussi à gagner des médailles ou des titres, ce qui n'a pas échappé aux participants à ce Forum, qui ont assuré que durant les deux jours du «conclave», les femmes présentes ont eu des informations qui les aideront à «améliorer les choses».

Des délégués de 40 comités olympiques africains ont participé lundi et mardi à ce Forum pour traiter des questions relatives à la promotion du sport féminin, à l'initiative du COA et de l'Acnoa.

APS

S o l u t i o n

Sudoku N°1188

9	6	5	1	8	7	3	4	2
2	7	1	4	3	6	9	5	8
8	4	3	2	9	5	6	1	7
6	2	9	3	5	4	7	8	1
5	8	7	9	6	1	4	2	3
3	1	4	7	2	8	5	6	9
4	3	6	8	7	2	1	9	5
7	5	2	6	1	9	8	3	4
1	9	8	5	4	3	2	7	6

5	1	2	6	9	3	8	7	4
7	6	8	5	2	4	9	1	3
9	4	3	8	7	1	2	6	5
2	9	1	7	5	8	3	4	6
3	5	6	4	1	2	7	8	9
8	7	4	3	6	9	5	2	1
6	8	7	1	3	5	4	9	2
3	6	2	7	8	4	1	5	7
4	5	3	9	2	6	8	1	6

7	1	9	6	3	2	5	4	8
5	2	8	4	9	1	3	7	6
4	6	3	5	8	7	2	9	1
7	3	4	2	9	6	8	1	5
5	8	9	3	4	1	7	2	6
2	6	1	8	5	7	4	3	9
3	7	5	9	1	4	2	6	8
4	9	6	5	8	2	1	7	3
1	2	8	6	7	3	5	9	4

6	1	7	4	3	8	9	5	2
8	5	2	1	6	9	3	7	4
9	4	3	7	2	5	6	8	1
3	7	5	9	1	4	2	6	8
4	9	6	5	8	2	1	7	3
1	2	8	6	7	3	5	9	4
7	3	4	2	9	6	8	1	5
5	8	9	3	4	1	7	2	6
2	6	1	8	5	7	4	3	9

Mots Croisés N°1188

Mots Fléchés N°1188

DAMASQUINAGE
ECUMEUX■AMES
STEATOMES■NS
HIRR■IAKARTE
OFFRE■LARCIN
U■RETS■CD■L■
LIAS■ESTELLE
ILI■FRAISIER
E■CREDIT■ESE
REHE■ETUDES■
EDENTA■DOSER
SE■EMULES■SA

LARMOIEMENTS
ORAISSON■NOE■
UTILE■SOEURS
FURENT■BRERA
OSE■TEC■VRAI
Q■NS■NENE■IN
ULTIMES■SENT
EU■REBUS■RE
RESSERRES■OS
ISE■REEL■BI■
E■TOUS■OSONS
■CHUT■ENRAGE

CAN-2016 DE HANDBALL (MESSIEURS)

Tunisie-Algérie-Egypte, tiercé gagnant en 15 éditions



Les sélections tunisienne, algérienne et égyptienne de handball (messieurs) qui dominent outrageusement la discipline au niveau africain, détiennent un exploit unique, en occupant ensemble les trois marches du podium en 15 éditions de Coupe d'Afrique des nations sur un total de 21, soit un «tiercé gagnant», performance rare dans les annales du handball continental voire mondial.

À la veille de la 22^e édition qu'organise l'Egypte du 21 au 30 janvier 2016, les trois grosses cylindrées africaines sont les seules nations à avoir décroché en 40 ans de compétition (1974-2014) ce précieux trophée, ne laissant que des miettes aux autres sélections du continent. C'est la Tunisie qui reste le chef de file avec 9 titres, devant l'Algérie (7) et l'Egypte (5). Elle a, en outre, pris part à toutes les éditions de l'épreuve-reine de la petite balle africaine en compagnie de l'Egypte (21) et devant l'Algérie (20), le Maroc et la Côte d'Ivoire étant loin derrière (16 participations chacun).

Les handballeurs tunisiens sont aussi

Le meilleur parcours des Verts signé Aziz Derouaz

La sélection algérienne de handball (messieurs) s'apprête à livrer demain face à l'Egypte, son 113e match officiel de Coupe d'Afrique des nations, à l'occasion de la 22e édition qu'organise le Caire du 21 au 30 janvier 2016.

Depuis sa première sortie africaine en 1976 à Alger (2e édition) à la 112e jouée également à Alger en 2014, les Verts ont totalisé un bilan nettement positif avec 89 succès, 3 nuls et 20 défaites, des chiffres sanctionnés par 18 podiums en 20 participations, dont 7 titres de champion d'Afrique.

L'entraîneur Mohamed-Aziz Derouaz reste incontestablement le grand artisan de cet impressionnant palmarès en engrangeant, à lui seul, cinq titres de rang dans les années 1980. Ce quintuplé destitue la Tunisie, vainqueur du titre lors des trois premières éditions (1974, 1976 et 1979).

Au cours de son parcours à la tête du Sept algérien entre 1981 et 1989, l'ancien ministre de la Jeunesse et des Sports avait bâti un palmarès impressionnant en ne concédant aucune défaite en 24 matches (23 succès et un nul). Durant son règne, «mister Aziz» a réussi à construire une grande équipe avec des stars qui ont pour noms, Bouchekriou, Benmaghsoula, Belhocine, Maâchou, Bouddrai, Akab, Bendjamil et Dobhalah pour ne citer que ceux-là. Certe-

les seuls à réaliser un podium à chaque participation, soit 21 podiums sur 21 possibles (9 or, 6 argent et 6 bronze), devant l'Algérie (18 podiums : 7 or, 7 ar, 4 br) et l'Egypte (18 : 5 or, 6 ar, 7 br). Six autres nations du continent ont réussi tout de même à graver leurs noms sur le registre d'or du handball africain à l'instar du Cameroun (1 ar, 1 br) et la Côte d'Ivoire (1 ar), alors que le Congo, le Sénégal, le Maroc et l'Angola comptent chacun une médaille de bronze, synonyme de 3^e place. Le Sept algérien détient, pour sa part, un record difficile à battre, en décrivant cinq titres consécutifs lors de la décennie dorée des années 1980 sous la férule de Mohamed-Aziz Derouaz (1981, 1983, 1985, 1987 et 1989).

La Tunisie a obtenu, quant à elle, 3 titres de rang (1974, 1976 et 1979) et l'Egypte en est à 2 (1991 et 1992).

À la veille de cette 22^e CAN, les «petits poucets» de la discipline que sont l'Angola, le Congo, la RD Congo, le Nigeria, le Cameroun et le Maroc, exaspérés par cette perpétuelle domination algéro-égypto-tunisienne, sont décidés à établir

tains de ses élèves formés à la dure école «derouazienne» ont pris avec plus ou moins de réussite, la destinée technique du Sept national. Ce sont Djaffar Belhocine (1996) et Réda Zeguili (2014) qui ont réussi à enrichir le palmarès algérien avec deux nouveaux titres continentaux. Les deux anciens joueurs et entraîneurs du MC Alger ont réalisé à chaque fois un parcours sans faute. Lors de l'édition-1996 de Cotonou (Bénin), l'actuel président du GS Pétroliers, Belhocine, sacré à 3 reprises comme joueur, avait remporté les six matchs du tournoi, alors que son ancien coéquipier, Réda Zeguili, présent à l'édition-1992 a, lors du rendez-vous d'Alger (2014), gagné ses huit matches dont la finale devant la Tunisie (25-21). Les plus fréquents adversaires de l'Algérie dans cette compétition africaine biennale, sont dans l'ordre la Tunisie (21 matches dont 7 finales), l'Egypte (16 dont 6 finales), le Maroc (9), le Nigeria (7 dont 2 finales), la Guinée (6), la Côte d'Ivoire (5), la Libye (4), la Mauritanie (3), la Gambie (2), la Sierra Leone (1) et le Cameroun (1).

(16 dont 4 finales), le Maroc (13), le Congo, le RD Congo et l'Angola (10 chacun).

Lors de son parcours africain depuis 1974, la sélection algérienne a fait 3 nuls seulement dont 2 devant la Tunisie (19-19 et 21-21), le 3e étant face à l'Egypte (34-34) en 2012 sanctionnant un simulacre de match. En revanche, les Verts ont concédé 20 défaites, respectivement devant la Tunisie (10), l'Egypte (7), l'Angola (2) et le Maroc

un «nouvel ordre sportif», en tentant de briser cette hégémonie pour postuler à une place sur le podium et, pourquoi pas, décrocher un premier titre qui serait tout simplement historique.

Les arbitres désignés pour diriger les rencontres

Liste des 14 arbitres désignés par la Confédération africaine de handball (CAHB) pour officier les matchs de la 22^e Coupe d'Afrique des nations messieurs (CAN-2016), prévue du 21 au 30 janvier 2016 au Caire (Egypte).

- Mostefa Maamaly-Sami Abdellaziz (Egypte)
 - Diabite Mamado-Yalatema Coulibaly (Côte d'Ivoire)
 - Jonas Alyidi-Arseny Datundji (Bénin)
 - Akpasta Yao-Ajpeco Asinon (Bénin)
 - Sungway Mobaity-Moya Koyachilis (RD Congo)
 - Abdallah Faye-Fadhel Diop (Sénégal)
 - Ramzi Khenissi-Ismail Boualloucha (Tunisie).



(1). Les différentes sélections algériennes ont inscrit un total de 2867 buts contre 2218 encaissés, soit une différence de 649 buts. Les plus larges victoires ont été enregistrées devant l'Angola (43-15), la RD Congo (21-5), Djibouti (41-8) et le Kenya (51-18).

L'actuel coach national Salah Boucheikriou, surnommé comme joueur sous l'ère Derouaz (1983, 1987, 1989), disputera sa 4e Coupe d'Afrique en tant qu'entraîneur national, après 2000, 2010 et 2012. Pour son 4e passage à la tête des Verts, il tentera de tenir tête aux ogres égyptien et tunisien pour arracher, pourquoi pas au Caire même, un huitième sacre africain synonyme de qualification directe aux Jeux olympiques-2016 à Rio.

APS

Le palmarès de la compétition avant la 22^e édition

Palmarès de la coupe d'Afrique des nations de handball messieurs (CAN-2016), avant le début de la 22^e édition prévue en Egypte (21-30 janvier):

1re édition - 1974 (Tunisie - Tunis):

1. Tunisie - 2. Cameroun - 3. Sénégal
2e édition - 1976 (Algérie - Alger):
1. Tunisie - 2. Egypte - 3. Algérie
3e édition - 1979 (Congo - Brazzaville):
1. Tunisie - 2. Egypte - 3. Algérie
4e édition - 1981 (Tunisie - Tunis):
1. Algérie - 2. Côte d'Ivoire - 3. Tunisie
5e édition - 1983 (Egypte - Le Caire):
1. Algérie - 2. Congo - 3. Tunisie
6e édition - 1985 (Angola - Luanda):
1. Algérie - 2. Egypte - 3. Tunisie
7e édition - 1987 (Maroc - Rabat):
1. Algérie - 2. Egypte - 3. Tunisie
8e édition - 1989 (Algérie - Alger):
1. Algérie - 2. Egypte - 3. Tunisie
9e édition - 1991 (Egypte - Le Caire):
1. Egypte - 2. Algérie - 3. Tunisie
10e édition - 1992 (Côte d'Ivoire - Yamoussoukro):
1. Egypte - 2. Tunisie - 3. Algérie
11e édition - 1994 (Tunisie - Tunis):
1. Tunisie - 2. Algérie - 3. Egypte
12e édition - 1996 (Bénin - Cotonou):
1. Algérie - 2. Tunisie - 3. Egypte
13e édition - 1998 (Afrique du Sud - Johannesburg):
1. Tunisie - 2. Algérie - 3. Egypte
14e édition - 2000 (Algérie - Alger):
1. Egypte - 2. Algérie - 3. Tunisie
15e édition - 2002 (Maroc - Casablanca):
1. Tunisie - 2. Algérie - 3. Egypte
16e édition - 2004 (Egypte - Le Caire):
1. Egypte - 2. Tunisie - 3. Angola
17e édition - 2006 (Tunisie - Tunis):
1. Tunisie - 2. Egypte - 3. Maroc
18e édition - 2008 (Angola - Luanda):
1. Egypte - 2. Tunisie - 3. Algérie
19e édition - 2010 (Egypte - Le Caire):
1. Tunisie - 2. Egypte - 3. Algérie
20e édition - 2012 (Maroc - Rabat et Salé):
1. Tunisie - 2. Algérie - 3. Egypte
21e édition - 2014 (Algérie - Alger):
1. Algérie - 2. Tunisie - 3. Egypte.

Le parcours chiffré de l'Algérie

Année	J	G	N	P	BP	BC	Rang	Entraineur
1976	4	3	-	1	96	73	3e	Mircea Costache
1979	5	4	-	1	147	108	3e	Ignacy Pazur
1981	4	3	1	-	98	76	1re	A. Derouaz
1983	5	5	-	-	104	91	1re	A. Derouaz
1985	5	5	-	-	110	81	1re	A. Derouaz
1987	5	5	-	-	116	86	1re	A. Derouaz
1989	5	5	-	-	102	80	1re	A. Derouaz
1991	6	5	-	1	129	90	2e	F. Bouzerar
1992	5	4	-	1	102	69	3e	K. Akkab
1994	6	4	-	2	167	99	2e	Med Maâchou
1996	6	6	-	-	139	96	1re	D. Belhocine
1998	6	4	-	2	172	112	2e	B. Boudrali
2000	6	5	-	1	140	72	2e	S. Bouchekriou/D. Mekki
2002	5	4	-	1	127	103	2e	B. Boudrali
2004	6	3	-	3	188	145	4e	E. Kalderach
2006	5	2	-	3	163	135	5e	D. Mekki
2008	5	3	-	2	123	126	3e	K. Akkab
2010	7	5	1	1	196	128	3e	S. Bouchekriou
2012	8	6	1	1	228	182	2e	S. Bouchekriou
2014	8	8	-	0	240	166	1re	R. Zeguili
Totaux	112	89	3	20	2867	2218	(Diff. +649)	

LIGUE 1 MOBILIS/ RC ARBAÂ

Mustapha Zerrouk (vice-président) : «L'apport des nouvelles recrues sera considérable»

Le vice-président du RC Arbaâ (Mobilis-Ligue 1 algérienne de football) Mustapha Zerrouk a estimé hier que l'apport des nouvelles joueurs engagés lors de la période des transferts d'hiver sera "considérable" au moment où l'équipe est sérieusement menacée par la relégation.

"Je pense que l'apport des nouvelles recrues sera considérable pour l'équipe, qui va bénéficier d'un nouveau sang en vue du défi qu'elle compte relever pour le maintien. Nous avons privilégié l'expérience dans l'opération du recrutement hivernal vu la mauvaise situation que nous traversons", a affirmé à l'APS le dirigeant de Larbaâ.

Le RCA, lanterne rouge du championnat avec 8 points seulement, a engagé exceptionnellement quatre jours lors du mercato qui a pris fin vendredi à minuit en raison de la suspension de Rafik Boussaïd pour dopage. Il s'agit de Hocine Achiou (ex-USM Bel-Abbès), Sami Yachir (ex-ASO Chlef), Abdelmalek Djeghbala (ex-CS Constantine) et le gardien de but Ahmed Chouih (ex-ASO Chlef). "En dépit de la complexité de la situation, je reste confiant quant à la possibilité de l'équipe à remonter la pente", a-t-il ajouté, soulignant que ces nouvelles recrues seront qualifiées au RCA avant jeudi et "seront présentes face au CR Belouizdad" samedi à domicile (15h00) dans le cadre de la 17e journée du championnat.

S'agissant de la barre technique, le n°2 du RCA a indiqué que la direction a décidé de faire confiance à Rachid Saâdaoui "qui reste un enfant du club sur lequel nous comptons pour redresser la barre", mais sans écarter la possibilité de désigner un nouvel entraîneur.

Evoquant le prochain match face au Chabab, Zerrouk a relevé l'"importance cruciale" de l'emporter "pour préserver l'espoir du maintien", faisant savoir que la direction du club a réservé un quota de 500 billets pour les supporters du CRB.

LIGUE 2 MOBILIS/ CRB AÏN FEKROUN

Mourad Karouf nouvel entraîneur

Le technicien Mourad Karouf est devenu le nouvel entraîneur du CRB Ain Fekroun (Mobilité-Ligue 2 algérienne de football) en remplacement de Chérif Hadjadj, limogé, a appris l'APS hier auprès de la direction du club de l'Est.

Ancien international, Karouf avait jusque-là exercé son métier d'entraîneur à la JS Kabylie, son club formateur.

La direction du CRBAF s'est séparée lundi de Hadjadj deux jours après la défaite concédée à Chlef face à l'ASO (1-0) dans le cadre de la 16e journée du championnat.

Le CRBAF occupe la peu reluisante 15e place au classement avec 16 points et reste menacé par le spectre de la relégation. Lors de la prochaine journée, le CRBAF accueillera vendredi la JS Béjaïa pour le compte de la 17e journée.

APS

LIGA ESPAGNOLE/FC VALENCE

Feghouli s'entraîne toujours à l'écart du groupe

Le milieu de terrain international algérien du FC Valence (Liga espagnole de football) Sofiane Feghouli s'est entraîné hier à l'écart du groupe et poursuit sa récupération, rapporte le site spécialisé Super Deporte.

Le joueur algérien s'est entraîné avec son coéquipier Enzo Perez, également convalescent suite à une blessure, au moment où le reste du groupe s'adonnait à une séance d'entraînement.

Le joueur algérien, absent des terrains depuis près d'un mois à cause d'une blessure, devrait réintégrer l'entraînement collectif de son équipe dans les prochains jours, mais la date de son retour à la compétition n'a pas

encore été avancée, précise la même source.

Ses participations aux rencontres de son équipe sont rares cette saison (10 matches joués dont 6 comme titulaire en Liga). Le joueur de 26 ans, dont le contrat avec Valence expire en juin prochain, n'est toujours pas fixé sur son avenir.

Un nouveau bail de cinq ans lui a été proposé par la direction, assorti d'une revalorisation salariale, mais rien n'a encore été signé entre les deux parties au moment où plusieurs clubs européens convoiteraient le joueur à l'image de l'Inter Milan (Italie) et Fenerbahçe (Turquie).



TRANSFERT

Carl Medjani pas encore fixé sur son avenir

Le défenseur international algérien de Trabzonspor (division 1 turque de football) Carl Medjani n'est toujours pas fixé sur son avenir au moment où les discussions entre son club et Galatasaray ont été suspendues, selon la presse locale.

Le joueur de 30 ans a déposé, auprès de la Fédération internationale de football (FIFA), une plainte contre son club pour n'avoir pas perçu ses salaires depuis plusieurs mois. L'instance mondiale n'a toujours pas rendu son verdict.

Convoité sérieusement par Galatasaray, champion de Turquie en titre, Medjani pourrait changer de cap pour atterrir à Bursaspor dont les dirigeants auraient formulé une meilleure offre.

Le vice-capitaine des Verts n'a joué aucun match depuis la double confrontation entre la sélection algérienne et son homologue tanzanienne en novembre dernier dans le cadre du tour des éliminatoires du Mondial 2018 en Russie.

A 12 jours de la fin de la période des transferts d'hiver fixée en Turquie au 1er février, Medjani est appelé à trouver un club preneur pour relancer sa carrière et surtout renouer avec la compétition en vue notamment des deux rendez-vous de l'équipe nationale en mars prochain contre l'Ethiopie dans les éliminatoires de la CAN 2017.

Le défenseur algérien avait rejoint Trabzonspor à l'instar de son compatriote Essaid Belkalem en juillet 2014 juste après le Mondial brésilien, en provenance de l'AS Monaco.

PREMIER LEAGUE ANGLAISE/WATFORD

Toujours pas de convocation pour Belkalem

Le défenseur international algérien de Watford, Essaid Belkalem, n'a toujours pas enregistré la moindre convocation depuis le début de la saison, après 22 journées du championnat anglais de football. Belkalem (26 ans) a été à nouveau écarté de la liste des 18 lors du match en déplacement face à Swansea (défaite 1-0) disputé lundi soir en clôture de cette journée.

Prété la saison passée à Trabzonspor (division 1 turque) Belkalem avait disputé la totalité de la phase aller ou presque. Mais une méchante blessure l'a éloigné des terrains pour la deuxième partie de l'exercice. Il a dû dans la foulée déclarer forfait pour la CAN-2015 en Guinée équatoriale.

Les médias turcs ont récemment évoqué un éventuel retour du joueur dans le championnat local, sans que quelque chose de concret ne se passe. Pour sa part, son coéquipier et compatriote à Watford, Adlène Guedioura, a commencé le match face à Swansea sur le banc de touche, comme c'est le cas depuis l'entame de la saison.

Belkalem a désormais 13 jours pour sauver sa saison et rejoindre une autre formation pour relancer sa carrière, avant la fin de la période des transferts d'hiver.



SELON L'AGENT FRANÇAIS, MARC-MICHEL DESMAZON

«Bentaleb ne quittera pas Tottenham cet hiver»

Le milieu international algérien Nabil Bentaleb, en situation difficile avec son club de Tottenham (Premier League anglaise de football) ne quittera pas les Spurs lors de l'actuel mercato d'hiver, a affirmé l'agent français, Marc-Michel Desmazon.

«Tout ce qui a été rapporté sur un éventuel départ cet hiver de Bentaleb à l'Inter Milan et un échange avec Stevan Jovetic est faux», a affirmé cet agent au site spécialisé FC Inter News 1908, n'écartant pas tout de même l'idée d'un transfert durant l'intersaison.

Bentaleb était un titulaire indiscutable dans la composante londonienne, jusqu'à ce qu'une vilaine blessure à une cheville ne freine son élan, début septembre 2015.

Le joueur algérien, complètement guéri, n'a toujours pas réussi à reconquérir son ancien statut chez les Spurs, où sa dernière apparition dans le onze entrant en championnat remonte au 29 août 2015.

La situation de Bentaleb ne fait qu'empirer depuis quelque temps, puisqu'il ne figure plus parmi les 18 des Spurs, comme ce fut encore une fois le cas samedi contre Sunderland (victoire 4-1) à l'occasion de la 22e journée de Premier League. Bentaleb (21 ans) avait rejoint Tottenham en 2011 en provenance de l'USL Dunkerque (division 3/France). Après des apparitions avec l'équipe réserve, le joueur a été promu en équipe fanion sous l'ère de l'ancien entraîneur Tim Sherwood.



VALENCE NE GAGNE TOUJOURS PAS

Valence n'y arrive décidément plus. Opposé au Rayo Vallecano à Mestalla, le club entraîné par Gary Neville n'a pu faire mieux qu'un match nul 2-2, face à une formation qui était 18^e et premier relégable avant la rencontre. Sanchez Ruiz avait ouvert le score (14^e) avant que Negredo n'égalise à la 55^e. Après le second but du Rayo à la 69^e par l'intermédiaire de Llorente, Valence a arraché le nul avec l'égalisation signée Alcacer à la 88^e.



PEREYRA SUR LE DÉPART ?

Le milieu argentin de la Juventus, Roberto Pereyra, pourrait enfiler une nouvelle tunique d'ici la fin du mercato. Roberto Pereyra a connu une saison 2014/2015 très prometteuse et on le croyait alors parti pour s'imposer comme un élément important au sein de l'équipe première de la Juventus. Mais, l'international argentin n'a pas pu prolonger le même rendement et aujourd'hui il n'est que très rarement aligné par le coach bianconero, Massimiliano Allegri (seulement 5 titularisations cette saison). L'ancien sociétaire d'Udinese n'apprécie pas cette situation et aurait demandé un bon de sortie. Si la Juve accepte de le laisser partir, il pourrait, selon les révélations

PELLEGRINI : «AGÜERO EST IRREMPLAÇABLE»

Auteur d'un doublé face à Crystal Palace, Sergio Agüero est «irremplaçable» selon son entraîneur, Manuel Pellegrini.

Après avoir été blessé durant la majeure partie de la première partie de saison avec notamment une blessure au genou, Sergio Agüero est de retour et retrouve la grande forme. Auteur de 3 buts en 4 matches depuis 2016, l'Argentin a encore marqué un doublé le week-end dernier face à Crystal Palace lors de la victoire de Manchester City (4-0).

«Il est impossible à remplacer. C'est un grand joueur et je pense que remplacer ce genre de joueurs pour toutes les équipes, c'est très compliqué», a déclaré Pellegrini dans le Mirror. Bien sûr on peut jouer sans Sergio mais nous sommes meilleurs quand il est là. On ne replace ce genre de joueurs facilement. Mon espoir est qu'il termine la saison sans blessure. Durant son absence, on a pu compter sur Kelechi Iheanacho et Wilfried Bony, qui ont joué à un très haut niveau. C'est ce qu'il faut pour gagner des titres. Il est impossible pour un joueur qu'il joue tous les matches», a-t-il conclu.

UNE LONGUE ABSENCE POUR BALE

Touché au mollet, l'ailier du Real Madrid, Gareth Bale, ne pourra pas renouer dans l'immédiat avec la compétition et donc en particulier les matches de Liga. En effet, l'ancien joueur de Tottenham a passé des examens médicaux qui ont mis en avant le fait qu'il aura besoin de trois semaines afin de soigner convenablement cette blessure.

Terry ne compte pas partir

Avant le coup d'envoi de ce mercato hivernal, on pensait que John Terry avait des chances sérieuses de quitter Chelsea. Aujourd'hui, le défenseur central expérimenté n'envisage plus du tout de changer d'air. En clair, l'Anglais veut terminer son parcours chez les Blues. «Quand vous arrivez à un certain âge, il y a beaucoup de gens qui pensent que les jambes ont peut-être disparu. Mais je n'ai jamais eu les jambes. C'est aussi simple que cela. Je n'ai jamais été rapide durant toute ma carrière. Mais physiquement, je me sens probablement aussi bon qu'il y a deux ou trois ans. Je suis dans un bon état d'esprit. J'ai encore faim. Je veux gagner et finir ma carrière ici», a souligné John Terry après le média Sky Sports.



BERLUSCONI : «J'AI CONFiance EN MIHAJLOVIC»

Silvio Berlusconi a témoigné sa confiance envers son entraîneur en dépit de la mauvaise période de l'AC Milan. Si l'AC Milan n'est pas au mieux cette saison en Serie A et avant un match important contre la Fiorentina, ce soir à San Siro, Sinisa Mihajlovic garde la confiance de son président. Silvio Berlusconi a donné son avis sur l'entraîneur arrivé cet été au club : «Est-ce que je crois toujours en Mihajlovic? Bien sûr, on doit aller de l'avant et donner le maximum», a dit Berlusconi lors d'un événement politique, ajoutant : «Lors des dernières années, j'étais peu présent pour Milan et vous pouvez voir les résultats...». L'AC Milan est huitième de Serie A à quinze points du leader, Naples.

Mignolet, le contrat de confiance



Simon Mignolet a signé ce lundi un nouveau contrat avec Liverpool. Selon Sky Sports, le gardien de but belge est désormais lié jusqu'en juin 2021 avec les Reds. Simon Mignolet s'inscrit sur le long terme avec Liverpool. Sur son site officiel, le club de la Mersey nous apprend que son portier belge a paraphé un nouveau bail. Si la durée n'est pas précisée, les médias anglais annoncent un contrat courant jusqu'en 2021 alors que le joueur de 27 ans était lié jusqu'en 2018.

Arrivé durant le mercato estival 2013 en provenance de Sunderland, le Diable Rouge n'a pas toujours fait l'unanimité à Anfield, mais il a su garder sa place en dépit des changements d'entraîneur. Si Jürgen Klopp souhaite le concurrencer, le natif de Saint-Trond fait partie des indéboulonnables. Depuis le début de saison, il a disputé 28 matches toutes compétitions confondues.

ALGÉRIE - OUGANDA M. Messahel remet un message du président Bouteflika à son homologue ougandais

Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdellkader Messahel, a été reçu hier à Fort Portal (Ouganda) par le président ougandais Yoweri Museveni auquel il a remis un message du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. M. Messahel effectue une visite en Ouganda dans le cadre de la mise en œuvre des décisions prises par les deux chefs d'Etat lors de la visite effectuée à Alger par le président Museveni en octobre 2015.

Ces décisions portent sur le renforcement de la coopération bilatérale dans tous les domaines et le raffermissement de la concertation sur toutes les questions continentales et internationales d'intérêt commun.

Dans ce cadre, les situations conflictuelles que connaît l'Afrique, la question du Sahara occidental, la situation en Libye, au Sahel, au Burundi et en Somalie ont été au centre des entretiens que M. Messahel a eus avec le président ougandais. Enfin, les principales questions à l'ordre du jour du prochain sommet des chefs d'Etat de l'Union africaine, prévu à Addis-Abeba (Ethiopie) les 30 et 31 janvier 2016, ont fait l'objet d'un large échange de vues.

ALGÉRIE - AFRIQUE DU SUD L'Afrique du Sud salue le rôle de l'Algérie dans l'instauration de la paix et de la sécurité au Sahel

L'Afrique du Sud a salué, par la voix du secrétaire général de son ministère des Affaires étrangères, Jerry Mathews Matjila, le rôle de l'Algérie dans l'instauration de la paix et de la sécurité dans la région du Sahel.

"Je salue l'Algérie pour son rôle et ses efforts en faveur du retour de la paix et de la stabilité au Mali et en Libye", a déclaré hier M. Matjila à l'issue de son audience avec le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra. Le responsable sud-africain a exprimé, par la même occasion, le "soutien et l'appui" de son pays aux efforts déployés par l'Algérie dans ce sens. Il a réitéré, par ailleurs, la position de l'Afrique du Sud à l'égard de la cause sahraouie, "basée sur le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination". M. Matjila a indiqué également avoir abordé avec M. Lamamra "plusieurs sujets", notamment les relations "fortes et solides" liant l'Algérie et l'Afrique du Sud.

M. Lamamra reçoit le représentant spécial de l'UE pour le Sahel...

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, a reçu hier à Alger le représentant spécial de l'Union européenne (UE) pour le Sahel, Angel Losada Fernandez. L'audience s'est déroulée au siège du ministère des Affaires étrangères.

...et le SG du ministère sud-africain des Relations internationales

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, a reçu hier à Alger le secrétaire général du ministère sud-africain des Relations internationales et de la Coopération, Jerry Mathews Matjila. L'audience s'est déroulée au siège du ministère des Affaires étrangères.

APS

Édité par la SARL
DK NEWS

Directeur de la rédaction
Abdelmadjid TAREB
Directeur général
Abdelmadjid CHERBAL

RÉDACTION ADMINISTRATION
«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.49.95/023.38.48.00»
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com
PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.49.95/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.
Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa -
1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

Mercredi 20 janvier 2016 - 10 rabie al-thani - N° 1199 - Troisième année

ALGÉRIE - MALTE

La présidente de la République de Malte en visite d'Etat en Algérie

La présidente de la République de Malte, Mme Marie Louise Coleiro Preca, a entamé hier à Alger une visite de trois jours en Algérie, à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.



La présidente de Malte a été accueillie à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediene par Abdelkader Bensalah, président du Conseil de la nation, et des membres du gouvernement. Cette visite offrira l'occasion aux délégations des deux pays "de consolider

les efforts en cours pour mettre sur pied des partenariats économiques mutuellement bénéfiques, en prévision de la prochaine réunion de la commission mixte de coopération qui se déroulera dans le courant de ce semestre".

Les entretiens entre les deux

chefs d'Etat permettront également à l'Algérie et à Malte de "partager leurs vues et analyses sur les questions internationales, notamment dans l'espace méditerranéen, ainsi que sur les relations entre notre pays et l'Union européenne".

La présidente maltaise se recueille à la mémoire des martyrs de la Guerre de libération nationale



La présidente de la République de Malte, Marie Louise Coleiro Preca, s'est recueillie hier, au Sanctuaire des martyrs à Alger, à la mémoire des martyrs de la Guerre de libération nationale.

Accompagnée du président du Conseil de la nation, Abdel-

kader Bensalah, et de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem, la présidente maltaise a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative et observé une minute de silence à la mé-

moire des martyrs de la Révolution.

Par la suite, elle a visité le Musée national du Moudjahid où des explications lui ont été fournies sur les différentes étapes de l'histoire de l'Algérie, notamment la Guerre de libération nationale.

M. Khebri et l'ambassadrice des Pays-Bas évoquent la coopération énergétique

La coopération dans le domaine des hydrocarbures et les énergies renouvelables a été hier au centre des entretiens entre le ministre de l'Energie Salah Khebri et l'ambassadrice des Pays-Bas en Algérie Willemijn Van Haften, indique un communiqué du ministère.

"Les deux parties ont passé en revue l'état des relations de coopération entre l'Algérie et les Pays-Bas dans le domaine énergétique et les moyens de leur renforcement", précise le communiqué. M. Khebri a fait part des opportu-

nités offertes par le secteur, notamment dans les hydrocarbures (amont et aval), les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en invitant les entreprises néerlandaises à être plus présentes en Algérie.

De son côté, Mme Van Haften a mis en exergue l'expérience et le savoir-faire des entreprises néerlandaises dans les domaines de l'offshore, des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, en exprimant l'intérêt de ces entreprises à activer en Algérie dans ces domaines.

Santé:

ALGÉRIE - CORÉE

M. Boudiaf examine avec l'ambassadeur nord-coréen les perspectives de coopération bilatérale

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a examiné lundi avec l'ambassadeur de la République populaire démocratique de Corée, Hyok

Chol Choe, les perspectives de développement de la coopération bilatérale dans le domaine de la santé.

Les discussions entre les deux parties ont permis de mettre «l'excellente des relations

historiques liant les deux pays, ainsi que les perspectives de développement des relations bilatérales dans le domaine de la santé», indique un communiqué du ministère de la Santé.

ALGÉRIE - INDE - AFRIQUE Salah Khebri à New Delhi pour la conférence Afrique-Inde de l'énergie

Le ministre de l'Energie, Salah Khebri, se rendra jeudi à New Delhi (Inde) où il participera à la 4ème conférence des ministres chargés des hydrocarbures d'Afrique et d'Inde, a indiqué le ministère dans un communiqué. Organisée les 21 et 22 janvier dans la capitale indienne, cette conférence se penchera sur l'examen des moyens de renforcer la coopération entre les pays africains et l'Inde dans le domaine énergétique.

En marge de cette conférence indo-africaine, M. Khebri aura des discussions avec les responsables indiens sur les possibilités de coopération entre l'Algérie et l'Inde dans différents domaines, notamment les énergies renouvelables et la pétrochimie, ainsi qu'avec ses homologues africains.